

**Budget 2013**  
**Arts et culture**

# **Une occasion ratée**

**Analyse du budget fédéral 2013  
du point de vue du secteur culturel**

Préparée pour la  
Coalition canadienne des arts

[www.lacoalitioncanadiennedesarts.com](http://www.lacoalitioncanadiennedesarts.com)

## Table des matières

Résumé	2
Introduction	4
L'ensemble de la situation	7
Ministère du Patrimoine canadien	15
Développements dans les sous-secteurs culturels	23
Arts	26
Patrimoine	29
Industries culturelles	34
Autres dépenses	38
Annexe :	41
(Documents budgétaires pour le ministère du Patrimoine canadien, des organismes du secteur culturel et des sociétés d'État choisis; Total du Budget principal des dépenses et des Budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice 2012-2013)	

*Une occasion ratée : Analyse du budget fédéral 2013 du point de vue du secteur culturel*

© 2013 Coalition canadienne des arts

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.5 Canada.

# ***Une occasion ratée***

## **Analyse du budget fédéral 2013 du point de vue du secteur culturel**

### **Résumé**

La Coalition canadienne des arts a préparé la présente analyse budgétaire pour examiner le financement fédéral du ministère du Patrimoine canadien, des organismes culturels et des sociétés d'État; elle se penche aussi sur les changements organisationnels et en matière de financement à l'intérieur du ministère du Patrimoine canadien, sur le financement fédéral des programmes clés des industries culturelles, des arts et du patrimoine et sur les autres développements notables touchant le secteur.<sup>1</sup>

L'analyse repose sur quatre principaux points. Premièrement, le budget de 2013 ne contient pas de mauvaises nouvelles pour le secteur mais il évoque à peine les arts et la culture, à l'exception d'une modification d'admissibilité du volet des *Incitatifs aux fonds de dotation du Fonds d'investissement du Canada* pour l'investissement en culture. Le budget est concentré sur l'emploi et la croissance économique, mais il ne cherche pas à mettre à profit les possibilités d'emploi et de croissance du secteur des arts et de la culture. Les organismes du secteur des arts et de la culture ont été nombreux à faire valoir au gouvernement que la création d'emploi dans le secteur culturel coûte peu par rapport à d'autres secteurs et qu'elle génère plus de revenus fiscaux que ce qu'elle coûte pour quelque ordre de gouvernement. Malheureusement, le gouvernement ne semble pas se soucier d'investir dans la création d'emplois du secteur culturel, comme le reflète le titre de l'analyse budgétaire de cette année.

Deuxièmement, même si le gouvernement est déterminé à rétablir l'équilibre budgétaire, il utilise les réductions du financement de certains secteurs de ses activités pour absorber le coût d'initiatives et de programmes nouveaux. Le gouvernement semble se draper dans la bannière de la réduction du déficit pour déplacer ses ressources sur l'échiquier et poursuivre d'autres priorités; il réduit les dépenses d'une main dans certains secteurs (non prioritaires) et les redirige de l'autre main vers des activités différentes (plus prioritaires). Dans le secteur des arts et de la culture, cela semble particulièrement flagrant avec le financement nouveau pour soutenir l'histoire du Canada. Les Prix d'histoire du gouvernement du Canada qui viennent d'être annoncés en témoignent, comme la transformation du Musée canadien des civilisations en Musée canadien de l'histoire et les dépenses fédérales de l'an dernier pour célébrer l'anniversaire de la Guerre de 1812 et préparer le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada en 2017. Bien que le secteur

---

<sup>1</sup> Comme de nombreux lecteurs le savent, c'était la Conférence canadienne des arts (CCA) qui préparait auparavant une analyse annuelle du budget fédéral. Lorsque la CCA a dû suspendre ses activités en 2012, son conseil d'administration de transition a tendu sans hésiter le flambeau de l'analyse budgétaire à la Coalition canadienne des arts, espérant sincèrement que la Coalition continuera d'offrir ce précieux service à la communauté culturelle.

des arts et de la culture serait heureux de participer aux célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire, il est difficile de s'engager vraiment sans financement supplémentaire, et sans que le gouvernement reconnaisse que les célébrations peuvent être tournées vers l'avenir autant que vers le passé.

Troisièmement, même si le budget de 2013 ne contient pas d'autres mauvaises nouvelles pour les arts et la culture, les grandes compressions des dépenses du budget de 2012 sont encore en train d'être déployées et les niveaux de financement de certains organismes s'amenuisent beaucoup. On sait que près de 200 millions de dollars de compressions permanentes doivent être appliquées d'ici 2014-2015 dans le portefeuille du ministère du Patrimoine canadien. La plus grande partie est assumée par CBC/Radio-Canada (115 millions de dollars) et le ministère du Patrimoine canadien (46,2 millions de dollars). Téléfilm Canada, l'Office national du film (ONF) et Bibliothèque et Archives Canada ont également vu leurs budgets fondre comme glace au soleil. Sans oublier bien sûr les effets de l'inflation, auxquels le gouvernement n'a pas ajusté ses dépenses au fil des ans.

De plus, même si le gouvernement a protégé le financement du Conseil des Arts du Canada, au prorata de la population, le financement gouvernemental du Conseil a en réalité diminué de 2,5 % depuis 2005-2006. De plus, en augmentant son soutien des artistes et des organismes du secteur des arts pour les aider à percer les marchés étrangers depuis quelques années, le Conseil des Arts du Canada se trouve en réalité à en faire plus avec moins. Sans compter que le fonds de dotation du Conseil demeure sous la pression de la volatilité persistante du marché financier.

Quatrièmement, il a été extrêmement difficile de « suivre la piste de l'argent ». Beaucoup d'incertitude entoure encore la façon dont le reste des compressions budgétaires de 2012 sera mis en œuvre. Il a été difficile d'avoir de l'information claire, à point nommé et exhaustive, non seulement pour le secteur culturel, mais pour toutes les parties qui essaient de suivre le processus de réduction des dépenses. Le directeur parlementaire du budget n'a cessé de critiquer le gouvernement à cet égard au cours des dernières années, allant même jusqu'à s'adresser à la Cour fédérale pour essayer d'obtenir l'information sur les mesures d'austérité du gouvernement. Ce contexte a rendu la préparation de l'analyse particulièrement difficile et n'aide pas non plus le secteur à tenter de nouer et de maintenir des relations efficaces avec le gouvernement.

C'est dans ce contexte que l'analyse du budget fédéral de 2013 a été préparée. Après une brève introduction, le texte est divisé en trois sections. La première examine « l'ensemble de la situation » des niveaux de financement fédéral globaux des principales institutions culturelles. Elle regarde aussi les possibilités qui pourraient s'offrir au secteur des arts et de la culture dans les autres dépenses prioritaires annoncées dans le budget de 2013. La deuxième section se concentre sur le ministère du Patrimoine canadien, sa structure opérationnelle, ses dépenses et ses effectifs. La troisième entreprend une analyse plus détaillée des dépenses dans les principaux programmes des industries des arts, du patrimoine et de la culture.

# *Une occasion ratée*

## **Analyse du budget fédéral 2013 du point de vue du secteur culturel**

### **Introduction**

Le budget de 2013 est le troisième budget déposé par le gouvernement conservateur majoritaire. Comme les deux budgets qui l'ont précédé, *Emplois, croissance et prospérité à long terme (Plan d'action économique 2013)* poursuit les efforts du gouvernement pour rétablir l'équilibre financier après les dépenses incitatives de 2009 à 2011. Le rendement de l'économie canadienne est le plus vigoureux du G7, mais le redressement n'est pas encore chose accomplie et le gouvernement resserre les dépenses pour éliminer le déficit.

Comme **le titre du budget de 2013 l'indique, le gouvernement privilégie l'emploi et la croissance économique**; il met en place une série de mesures pour soutenir la création d'emploi et l'activité économique. Notons la très controversée subvention canadienne pour l'emploi qui vise à soutenir la formation axée sur les compétences dans les secteurs qui intéressent directement les employeurs; le soutien du renforcement de la compétitivité mondiale des manufacturiers et l'exploitation des ressources naturelles du Canada; la création d'un nouveau plan *Chantiers Canada* qui prévoit l'investissement de 47 milliards de dollars dans l'infrastructure au cours de la prochaine décennie; le soutien de la recherche et de l'innovation, et l'aide aux familles et aux collectivités pour améliorer leur qualité de vie.

Même si certaines de ces mesures pourraient être intéressantes pour le secteur de la culture (comme le nouveau fonds d'infrastructure), **les arts et la culture ont été à peine effleurés dans le budget** ou en relation avec ces programmes. **L'exception notable est la modification d'admissibilité concernant le volet des Incitatifs aux fonds de dotation du Fonds du Canada pour l'investissement en culture qui hausse le financement maximum qu'un organisme peut recevoir du fonds de 10 millions à 15 millions de dollars pendant toute la durée du programme.** C'est une bonne nouvelle, particulièrement pour les grands organismes culturels, qui seront admissibles à recevoir du financement de contrepartie du programme au-delà de leur plafond original de 10 millions de dollars. Il faut noter toutefois que le financement du programme lui-même n'a pas été augmenté et qu'il n'y a pas de garantie que le programme se poursuivra à perpétuité. Le budget a également prévu huit millions de dollars en 2013-2014 pour la restauration de Massey Hall.

**Mais dans l'ensemble, on ne sait trop comment les arts et la culture s'inscrivent (ou non) dans les priorités du gouvernement. Le soutien de l'histoire du Canada est par contre un domaine qui intéresse beaucoup le gouvernement.** Les Prix

d'histoire du gouvernement du Canada qui viennent d'être annoncés en témoignent, tout comme la transformation du Musée canadien des civilisations en Musée canadien de l'histoire, et les dépenses fédérales de l'an dernier pour célébrer l'anniversaire de la Guerre de 1812 et préparer le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada en 2017.

**Le titre de l'analyse de cette année veut saisir cette partie de la situation. Même si les arts et la culture ne figurent pas en bonne place à l'heure actuelle dans les priorités du gouvernement, il ne semble pas non plus que de mauvaises nouvelles s'apprêtent à fondre sur le secteur.** Comme il est noté ci-dessous, les compressions importantes des dépenses dans le budget de 2012 sont encore en déploiement, mais il ne semble pas y avoir de nouveau danger imminent pour le secteur.

**Néanmoins, le gouvernement a peut-être manqué dans le budget de 2013 certaines possibilités de mettre à profit les arts et la culture pour favoriser la croissance de l'emploi et de la prospérité.** Comme la Coalition canadienne des arts l'a souligné dans sa réponse initiale au budget, le secteur des arts et de la culture foisonne de possibilités pour favoriser encore plus la situation de leader du Canada dans l'économie de la création et du savoir. Contrairement à de nombreux autres secteurs, le domaine culturel a continué de croître rapidement au cours des dernières années. Entre 2000 et 2010, les industries de l'information et de la culture, et les secteurs des arts, du spectacle et des loisirs ont affiché une croissance annuelle plus élevée du PIB nominal que la croissance annuelle moyenne du secteur des entreprises du Canada dans son ensemble : 5,18 % (industries de l'information et de la culture), 4,53 % (arts, spectacle et loisirs) et 4,10 % (l'ensemble du secteur des entreprises du Canada).<sup>2</sup> Le nombre de travailleurs de la culture, incluant les artistes, est supérieur à 600 000 : un travailleur sur 30 au Canada exerce une profession culturelle. C'est deux fois plus que le nombre de travailleurs de la foresterie et plus du double du nombre de travailleurs dans les banques canadiennes. Depuis quatre ans, les organismes du secteur des arts et de la culture ont été nombreux à faire valoir au gouvernement que la création d'emploi dans le secteur culturel est peu coûteuse par rapport à d'autres secteurs et qu'elle génère plus de revenus fiscaux que ce qu'elle coûte pour quelque ordre de gouvernement. Pourtant, le gouvernement ne semble pas se soucier d'investir dans la création d'emplois du secteur culturel.

**Ainsi, la présente analyse vise non seulement à évaluer les « nouvelles » budgétaires pour les arts et la culture (c'est-à-dire la situation des dépenses directes pour les arts et la culture), mais également les possibilités budgétaires pour les arts et la culture. Pour être plus précis, il s'agit des secteurs ou des nouveaux programmes identifiés dans le budget de 2013 où des efforts pourraient être entrepris pour sensibiliser le gouvernement aux possibilités d'intégrer les arts et la culture dans d'autres programmes.**

**L'analyse met également en lumière le contexte et les incidences de la compression des dépenses.** Le budget de 2013 poursuit les efforts du gouvernement

---

<sup>2</sup> Voir Centre for the Study of Living Standards, *Sectoral Contributions to Labour Productivity Growth in Canada: Does the Choice of Decomposition Formula Matter?* CSLS Research Report 2012-09, décembre 2012. Ottawa : CSLS. En ligne à <http://www.csls.ca/reports/csls2012-09.pdf>.

pour réduire ses dépenses et éliminer le déficit. Le budget de 2011 a entrepris ce processus en annonçant l'Examen stratégique et fonctionnel, qui a passé au peigne fin environ 80 milliards de dollars de dépenses de programme directes pour en arriver à déterminer quatre milliards de dollars de réductions permanentes d'ici 2014-2015. Le budget de 2012 a annoncé les résultats de ce processus, brochant les grandes lignes des réductions à venir entre 2012-2013 et 2014-2015. (Il faut se rappeler que ces réductions s'ajoutent aux compressions de programmes des années précédentes, notamment dans le cadre des Examens stratégiques et en obligeant les organismes à absorber le coût des augmentations salariales depuis quelques années.)

Comme l'analyse budgétaire de l'an dernier l'a rapporté, **le gouvernement a protégé le financement du Conseil des Arts du Canada**, qui était une recommandation clé du secteur culturel. **Le gouvernement a également mis les musées fédéraux et le Musée des beaux-arts du Canada à l'abri des compressions** (si ce n'est qu'ils ont dû absorber le coût des augmentations salariales et de l'inflation après le gel des dépenses de fonctionnement de 2010-2011 à 2012-2013 annoncé dans le budget de 2010). **Les compressions dans le reste du portefeuille de Patrimoine canadien ont néanmoins été lourdes, soit près de 200 millions de dollars de réductions permanentes à mettre en œuvre pour 2014-2015.** C'est CBC/Radio-Canada qui en assume la plus grande partie (115 millions de dollars) et le ministère du Patrimoine canadien (46,2 millions de dollars). Le secteur de l'audio-visuel a été le plus touché (CBC/Radio-Canada et les compressions à Téléfilm Canada et à l'Office national du film), suivi d'assez près par celui du patrimoine (Bibliothèque et Archives Canada).

Le budget de 2012 n'a pas énoncé en détail ce qui serait éliminé, et beaucoup d'incertitude entoure encore la manière dont le reste des compressions sera déployé, mais l'information continue d'arriver au compte-goutte. Les organismes ont essayé de protéger le financement de programme direct et cherchent à réaliser des économies administratives. Le ministère du Patrimoine canadien, en particulier, a réduit considérablement ses dépenses administratives internes depuis deux ans. Si la protection des dépenses de programme est une bonne nouvelle, les compressions infligées sur le plan de l'administration risquent de rendre la gestion moins efficace et de réduire l'accès aux services, maintenant et plus tard.

Le budget de 2012 a également imposé des réductions de taille à certains programmes importants (comme le financement de développement de Téléfilm Canada, le volet *Aide aux créateurs* du Fonds de la musique du Canada et le Programme national de développement des archives).

**Il est intéressant de noter qu'une partie du financement libéré par les compressions du budget de 2012 est utilisée pour financer des dépenses nouvelles.** Cela semble particulièrement se produire au ministère du Patrimoine canadien, où de nouvelles dépenses prévues pour l'organisation dans les budgets des dépenses supplémentaires de 2012-2013 sont payées en tout ou en partie au moyen de compressions budgétaires appliquées dans d'autres secteurs des organismes. Lorsque cela se produit, les dépenses sont en réalité réattribuées d'une fin à une autre. Il est

cependant très difficile de trouver ce qui a été éliminé précisément pour financer de nouvelles dépenses. C'est le cas par exemple des 12 millions de dollars qui seront dépensés annuellement pour soutenir l'histoire du Canada (le nouveau Fonds pour l'histoire du Canada, la Semaine de l'histoire du Canada et du financement supplémentaire de programmes existants). L'ancien ministre du Patrimoine canadien James Moore a indiqué qu'il ne s'agit pas de nouvelles dépenses, mais plutôt de « financement de ressources existantes ». Mais pour le moment, on ne sait malheureusement pas trop dans quelles « ressources existantes » le Ministère puise pour financer ces initiatives.

**Ce manque de transparence et d'information claire, détaillée et à point nommé est un gros problème,** non seulement pour le secteur culturel, mais pour toutes les parties qui essaient de suivre le processus de réduction des dépenses. D'ailleurs, le directeur parlementaire du budget n'a cessé de critiquer le gouvernement à cet égard au cours des dernières années, allant même jusqu'à s'adresser à la Cour fédérale pour essayer d'obtenir l'information sur les mesures d'austérité du gouvernement. Inutile de dire que ce contexte a rendu la préparation de l'analyse budgétaire particulièrement difficile.

**C'est dans ce contexte que l'analyse a été préparée. Le texte est en trois sections.** La première examine « l'ensemble de la situation » des niveaux de financement fédéral globaux des grandes institutions culturelles. Elle examine aussi les possibilités qui pourraient s'offrir au secteur des arts et de la culture dans les autres dépenses prioritaires annoncées dans le budget de 2013. La deuxième section se concentre sur le ministère du Patrimoine canadien, sa structure opérationnelle, ses dépenses et ses effectifs. La troisième analyse de façon plus détaillée les dépenses dans les industries des arts, du patrimoine et de la culture.



---

## **L'ENSEMBLE DE LA SITUATION**

---

Cette section se penche sur « l'ensemble de la situation » pour le secteur culturel au regard des dépenses et des compressions depuis le budget de 2012.

**Le budget de 2013 s'inscrit dans la lignée des efforts du gouvernement pour équilibrer à nouveau les budgets.** Le gouvernement s'est engagé à retrouver l'équilibre budgétaire pour 2015-2016 en limitant la croissance des dépenses de programme directes. Si le gouvernement n'augmente pas les taxes et ne réduit pas les transferts aux particuliers ou à d'autres ordres de gouvernement pour les programmes sociaux et de santé, il veut « examiner de nouvelles façons d'uniformiser, de rationaliser et de transformer le fonctionnement du gouvernement pour améliorer la prestation des services et réaliser des gains d'efficience. » (*Budget en bref*, p.15).

Cela englobe l'utilisation élargie de la téléprésence et des publications électroniques, la rationalisation des sites Web et la normalisation de l'approvisionnement et de la technologie de l'information. **Cela comprend aussi la limitation de la rémunération de la fonction publique, y compris la participation accrue du gouvernement à la négociation collective avec les sociétés d'État comme CBC/Radio-Canada** (voir la troisième section de notre analyse).

Par l'entremise de ces mesures, le gouvernement prévoit que le déficit diminuera de 25,9 milliards de dollars en 2012-2013 à 18,7 milliards de dollars en 2013-2014, à 6,8 milliards de dollars en 2014-2015, pour réaliser finalement un excédent de 0,8 milliard de dollars en 2015-2016, marquant le début d'excédents croissants par la suite.

Le budget de 2012 a annoncé un total de 5,2 milliards de dollars de réductions graduelles de 2012-2013 à 2014-2015 : 1,5 milliard de dollars en 2012-2013, une autre tranche de 1,6 milliard de dollars en 2014-2015 et encore une autre de 2,1 milliards de dollars en 2014-2015. De cela, le portefeuille du Patrimoine canadien, qui comprend le ministère du Patrimoine canadien et les sociétés d'État et les organismes nationaux du secteur de la culture (la CBC/Radio-Canada, le Conseil des Arts du Canada, Téléfilm Canada, etc.), a déjà été réduit de 52,2 millions de dollars en 2012-2013, de 78,5 millions de dollars de plus en 2013-2014 et d'une autre tranche de 60,4 millions de dollars en 2014-2015, pour un total de 191,1 millions de dollars en réductions constantes.

### **Suivre la piste de l'argent : plus facile à dire qu'à faire**

**Mais le budget de 2012 n'a pas identifié les programmes ou les activités qui allaient être touchés directement par les compressions. Cette information a commencé lentement à venir des organismes touchés dans les semaines et les**

**mois qui ont suivi le budget.** Dans son analyse budgétaire de 2012, la Conférence canadienne des arts (CCA) a décrit le portrait de la situation à l'été de 2012. La présente analyse rappelle aux lecteurs les détails clés de l'analyse de la CCA et décrit ce qu'il a été possible d'apprendre depuis ce temps.

**Il est très difficile de « suivre la piste de l'argent » en ce qui a trait aux compressions du budget de 2012.** Même si les dépenses sont énoncées dans les documents budgétaires (Budget principal des dépenses et Budgets supplémentaires des dépenses), les compressions ne sont pas toujours identifiées clairement et, au cours de l'exercice de 2012-2013, les budgets des dépenses supplémentaires ont servi en réalité à **éliminer** du financement du ministère du Patrimoine canadien. Les budgets supplémentaires des dépenses ont énoncé de nouvelles dépenses, mais elles étaient financées en tout ou en partie par des fonds « libérés » par l'entremise des compressions budgétaires de 2012. Cela a alors eu l'effet de « déshabiller Pierre pour habiller Paul ». Il reste à voir si le secteur des arts et de la culture sortira perdant de ce processus. Comme l'indiquent les sections qui suivent, les dépenses pour les sports augmentent considérablement vue des Jeux panaméricains et para panaméricains de 2015 à Toronto, mais en ce qui concerne le secteur culturel, les nouvelles dépenses financées avec des « ressources existantes » ont tendance à être surtout liées à l'histoire et au patrimoine (comme le Prix d'histoire du gouvernement du Canada), plutôt qu'aux programmes de base des arts et de la culture.

Le Tableau 1 montre les dépenses concernant le ministère du Patrimoine canadien, des sociétés d'État et des organismes choisis pour la période de 2012-2013 à 2013-2014 (chaque organisation est examinée de manière plus approfondie plus loin dans l'analyse). Il faut noter que le **Budget principal des dépenses pour 2012-2013 ne reflétait pas les compressions annoncées dans le budget de 2012**; les compressions du budget de 2012 sont donc indiquées également dans le Tableau 1.

**Comme le notait l'analyse budgétaire de l'an dernier, dans l'ensemble, le secteur culturel n'a pas été aussi malmené qu'il aurait pu l'être.** Le gouvernement s'est engagé à maintenir les niveaux de financement du Conseil des Arts du Canada et des musées fédéraux (incluant le Musée des beaux-arts du Canada). **Mais certains organismes ont été touchés très durement, notamment CBC/Radio-Canada, l'Office national du film et Téléfilm Canada, qui ont tous vu disparaître entièrement 10 % de leur financement pour 2014-2015. Bibliothèque et Archives Canada, le Centre national des Arts et le ministère du Patrimoine canadien ont également été victimes de compressions, à raison de 8,2 %, 5,3 % et 3,5 % respectivement pour 2014-2015.** Il ne faut pas s'oublier que ces compressions s'ajoutent à celles des processus d'Examen stratégique et à l'obligation des organismes fédéraux à absorber les augmentations salariales et autres de nature administrative ces dernières années.

La deuxième, la troisième et la quatrième colonne du tableau présentent les dépenses pour l'exercice 2012-2013 : les dépenses du Budget principal des dépenses, les compressions budgétaires de 2012 pour 2012-2013 et les dépenses totales pour l'année (ces dernières incluant les dépenses des budgets supplémentaires des dépenses). Les

deux colonnes suivantes présentent les dépenses à ce jour pour 2013-2014 : celles dans le Budget principal des dépenses et dans le premier des budgets supplémentaires des dépenses (budget supplémentaire A), et les réductions des dépenses annoncées dans le budget de 2012 (à la fois celles du présent exercice et les compressions s'étalant jusqu'en 2014-2015).

Les deux dernières colonnes montrent l'augmentation (et la diminution) des dépenses entre 2013-2014 à ce jour et (a) les dépenses du Budget principal des dépenses de 2012-2013 et (b) les dépenses totales en 2012-2013 (Budget principal des dépenses et budgets supplémentaires des dépenses). Les analyses budgétaires des années précédentes ont porté principalement sur la différence entre les dépenses des Budgets principaux des dépenses sur 12 mois. **L'analyse de cette année est concentrée sur les changements de financement dans la dernière colonne du tableau, c'est-à-dire la différence entre les dépenses à ce jour en 2013-2014 et les dépenses totales pour 2012-2013.**

Cela reflète le plus exactement les changements de financement sur 12 mois. Non seulement y a-t-il eu peu d'organismes qui ont reçu du financement supplémentaire dans les budgets supplémentaires l'an dernier, mais également, comme il est noté ci-dessus, le ministère du Patrimoine canadien a réduit en réalité son financement par l'entremise des budgets supplémentaires : des compressions budgétaires de 2012 ont servi à financer des dépenses nouvelles annoncées dans les budgets supplémentaires. Dans le contexte d'austérité budgétaire actuel, il est peu probable que le secteur culturel recevra du financement supplémentaire important par l'entremise des budgets supplémentaires des dépenses cette année.

**Tableau 1 : Prévision des dépenses pour le ministère du Patrimoine canadien, des sociétés d'État et des organismes culturels particuliers, de 2012-2013 à 2013-2014 (en millions de dollars)**

Organisme <sup>1</sup>	2012-2013 Prévisions des dépenses			2013-2014 Prévisions des dépenses à ce jour		Augmentation (diminution) entre les Prévisions de 2013-2014 à ce jour et...	
	Budget principal	Compressions du Budget de 2012 pour 2012-2013	Budget des dépenses total <sup>2</sup>	Compressions du Budget de 2012 pour 2013-2014 (compressions prévues jusqu'en 2014-2015)	Budget principal et Budget supplémentaire A <sup>3</sup>	Budget principal de 2012-2013	Budget des dépenses total de 2012-2013
Ministère du Patrimoine canadien	1 280,6	(17,8) (1,4 %)	<b>1 251,5</b>	(42,2 = 3,3 %) (46,2 = 3,5 %)	<b>1 317,7</b>	<b>37,1</b> 2,9 %	<b>66,2</b> 5,29 %
Conseil des Arts du Canada	181,8	-	<b>181,4</b>	-	<b>180,3</b>	<b>(1,5)</b> (0,8 %)	<b>(1,1)</b> (0,6 %)
CBC/Radio-Canada	074,3	(27,8) (2,6 %)	<b>1 106,5</b>	(69,6 = 6,5 %) (115 = 10,7 %)	<b>1 064,8</b>	<b>(9,5)</b> (0,9 %)	<b>(41,7)</b> (3,8 %)
Bibliothèque et Archives Canada	117,7	(3,5) (2,7 %)	<b>118,4</b>	(6,6 = 5,6 %) (9,6 = 8,2 %)	<b>98,3</b>	<b>(19,4)</b> (16,5 %)	<b>(20,1)</b> (17 %)
Centre national des Arts	35,6	(0,1) (0,3 %)	<b>35,7</b>	(1,8 = 5,1 %) (1,9 = 5,3 %)	<b>33,8</b>	<b>(1,8)</b> (5,1 %)	<b>(1,9)</b> (5,3 %)
Musée des beaux-arts du Canada	48,2	-	<b>48,2</b>	-	<b>43,4</b>	<b>(4,8)</b> (10 %)	<b>(4,8)</b> (10 %)
Musée canadien des civilisations	62,5	-	<b>63,4</b>	-	<b>57,4</b>	<b>(5,1)</b> (8,2 %)	<b>(6)</b> (9,5 %)
Musée canadien pour les droits de la personne	10	-	<b>56,7</b>	-	<b>31,7</b>	<b>21,7</b> 217 %	<b>(25,0)</b> (44,1 %)

Musée canadien de l'immigration du Quai 21	10	-	<b>10,0</b>	-	<b>18,5</b>	<b>8,5</b> 85 %	<b>8,5</b> (85 %)
Musée canadien de la nature	33,1	-	<b>33,1</b>	-	<b>25,8</b>	<b>(7,3)</b> (22,1 %)	<b>(7,3)</b> (22,1 %)
Musée des sciences et de la technologie du Canada	28,9	-	<b>28,9</b>	-	<b>26,5</b>	<b>(2,4)</b> (8,3 %)	<b>(2,4)</b> (8,3 %)
Office national du film	66,8	(0,1) (0,1 %)	<b>66,8</b>	(3,3 = 5 %) (6,7 = 10 %)	<b>62,9</b>	<b>(3,9)</b> (5,9 %)	<b>(3,9)</b> (5,8 %)
Téléfilm Canada	105,7	(2,7) (2,6 %)	<b>105,7</b>	(6 = 5,7 %) (10,6 = 10 %)	<b>99,6</b>	<b>(6,1)</b> (5,7 %)	<b>(6,1)</b> (5,8 %)
<b>TOTAL</b>	<b>3 055,2</b>	<b>(52)</b> (1,7 %)	<b>3 106,3</b>	<b>(130,7 = 4,3 %)</b> <b>(191,1 = 6,2 %)</b>	<b>3 060,7</b>	<b>5,5</b> 0,2 %	<b>(45,6)</b> (1,5 %)

**Nota :** La somme des chiffres pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués en raison de leur arrondissement.

<sup>1</sup> Ces organismes génèrent aussi des revenus annuels.

<sup>2</sup> Dépenses totales énoncées dans le Budget de 2013 (les chiffres représentent les dépenses totales du Budget principal de 2012-2013 et des Budgets supplémentaires A, B et C de 2012-2013). L'Annexe répartit les dépenses des Budgets supplémentaires pour chaque organisme. Les compressions du Budget de 2012 pour 2012-2013 sont reflétées dans les chiffres du ministère du Patrimoine canadien : les augmentations des dépenses annoncées dans les Budgets supplémentaires ont été financées en partie par les compressions appliquées en 2012-2013. Les compressions des autres organismes n'ont pas été reflétées dans les Budgets supplémentaires. La section trois de la présente analyse détaille les compressions de chaque organisme dans les exercices 2012-2013 et 2013-2014.

<sup>3</sup> Le ministère du Patrimoine canadien a reçu 500 000 \$ de financement supplémentaire dans le Budget supplémentaire A au titre des programmes de publicité du gouvernement. Les chiffres du Budget principal des dépenses ne reflètent pas nécessairement les compressions du Budget de 2012 parce qu'un certain nombre d'organismes ont reçu du financement supplémentaire au titre de projets spéciaux (par ex., les Jeux panaméricains dans le cas du ministère du Patrimoine canadien).

**Sources :** gouvernement du Canada, *Budget de 2013-2014, Parties I et II : Le Plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal des dépenses*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire des dépenses A de 2013-2014 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014*; gouvernement du Canada, *Emplois, croissance et prospérité à long terme : Plan d'action économique de 2012* (Budget de 2012); gouvernement du Canada, *Emplois, croissance et prospérité à long terme : Plan d'action économique de 2013* (Budget de 2013).

## **Diminutions des niveaux de financement en 2013-2014 – et diminutions de financement importantes pour certains organismes dans le portefeuille du Patrimoine**

Comme la dernière cellule de la rangée du bas du tableau le révèle, **les niveaux de financement totaux sont inférieurs par près de 50 millions de dollars (1,5 %) entre les dépenses à ce jour cette année et les dépenses totales l’an dernier.** Ce montant équivaut à peu près à la réduction dans le budget de 2012 de 52 millions de dollars pour le dernier exercice, **mais le lecteur doit être extrêmement prudent en comparant les compressions budgétaires de 2012 avec les documents budgétaires.**

**Pour certains organismes, les compressions budgétaires de 2012 pour cette année semblent être reflétées dans le Budget principal des dépenses.** C’est le cas, par exemple, du Centre national des Arts, avec une diminution de 1,9 million de dollars, à peu près l’équivalent de la diminution de 5 % subie par l’organisme. Cela semble aussi le cas pour l’Office national du film, dont le financement a diminué de 3,9 millions de dollars, soit un peu plus que la réduction de 3,3 millions de dollars subie pour 2013-2014, et pour Téléfilm Canada, dont les dépenses ont diminué jusqu’à concurrence de la réduction de 6 millions de dollars énoncée dans le budget de 2012.

**Pour d’autres organismes, le changement de financement sur 12 mois ne correspond pas autant aux réductions budgétaires de 2012 prévues pour cette année.** C’est le cas pour le ministère du Patrimoine canadien, dont le financement est en réalité supérieur cette année de 66,2 millions de dollars par rapport aux dépenses totales de l’an dernier, alors que l’organisme est censé connaître une réduction de 42,2 millions de dollars en 2013-2014. C’est le cas aussi pour CBC/Radio-Canada, censé connaître une réduction de 69,6 millions de dollars, qui est pourtant de seulement 41,7 millions de dollars, et pour Bibliothèque et Archives Canada, avec une réduction mordante de 20,1 millions de dollars, alors qu’elle est censée être de seulement 6,6 millions de dollars. Ce sont d’autres changements de financement qui sont à l’origine de ces différences. Au ministère du Patrimoine canadien, le financement a beaucoup augmenté en vue des Jeux panaméricains (environ 110 millions de dollars); à CBC/Radio-Canada, en grande partie du fait d’une augmentation de financement dans les budgets supplémentaires des dépenses de l’an dernier pour soutenir d’autres programmes; et à Bibliothèque et Archives Canada, en raison de la conclusion du financement de 2012-2013 pour les projets d’immobilisations, ce qui a augmenté ses niveaux l’an dernier.

Également, **les dépenses diminuent pour tous les musées, à l’exception du Musée canadien de l’immigration du Quai 21.** Comme il est expliqué plus loin dans la présente analyse, **les diminutions appliquées aux musées viennent en grande partie de la conclusion du financement spécial de 100 millions de dollars en cinq ans attribué aux institutions culturelles nationales dans le budget de 2008 au titre des projets d’immobilisations et d’infrastructure.**

Tout bien considéré, cet examen de « l’ensemble de la situation » des dépenses de 2013-2014 à ce jour révèle que **tous les organismes du portefeuille du Patrimoine**

**canadien ont vu leur financement total diminuer, à l'exception du ministère du Patrimoine canadien et du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.** Même le Conseil des Arts du Canada, qui devait être protégé de l'exercice de réduction du déficit, a vu son financement fondre de 1,1 million de dollars, une réduction de 0,6 %. Les sections suivantes de l'analyse portent sur les aspects particuliers derrière les changements de financement pour chaque organisme.

### **D'autres compressions en vue : compressions importantes pour certains organismes en 2014-2015**

Il faut garder à l'esprit que d'autres compressions s'en viennent en 2014-2015, atteignant un total considérable pour un certain nombre d'organismes au cours de la période de 2012-2013 à 2014-2015 : au ministère du Patrimoine canadien, diminution totale de 46,2 millions de dollars (3,5 %) entre 2012-2013 et 2014-2015); à CBC/Radio-Canada, diminution de 115 millions de dollars (10,7 %) pour la même période; à Bibliothèque et Archives Canada, diminution de 9,6 millions de dollars (8,2 %); au Centre national des Arts, diminution de 1,9 million de dollars (5,3 %); à l'Office national du film (diminution de 6,7 millions de dollars (10 %); et à Téléfilm Canada, diminution de 10,6 millions de dollars (10 %). **Dans l'ensemble, le financement des organismes que le Tableau 1 présente diminuera de plus de 190 millions de dollars de 2012-2013 à 2014-2015, soit une diminution de 6,2 % par rapport aux chiffres des dépenses du Budget principal des dépenses de 2012-2013.**

### **Des possibilités ailleurs dans le budget?**

Les organismes du secteur des arts et de la culture ont été nombreux à faire valoir, dans les mémoires qu'ils ont présentés au gouvernement dans le cadre des consultations pré budgétaires, qu'il était possible de mettre à profit le potentiel de prospérité économique et de croissance de l'emploi que représente le secteur. Les données désaisonnalisées de Statistique Canada en ce qui a trait à l'emploi selon les principaux groupes d'industries montrent que la croissance de l'emploi dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs au cours de la dernière année a surpassé de loin la croissance de l'emploi dans toutes les industries : croissance de 2,3 % le secteur de l'information, de la culture et des loisirs, par rapport à 1,4 % dans l'ensemble des industries entre août 2012 et août 2013. Le gouvernement ne semble malheureusement pas avoir saisi le message, axant plutôt le budget sur la croissance économique et de l'emploi dans les secteurs plus « traditionnels » des ressources naturelles, de la fabrication et autres.

Le budget de 2013 peut néanmoins contenir des possibilités pour le secteur des arts et de la culture, si ce n'est immédiatement, alors en s'efforçant de sensibiliser le gouvernement aux avantages d'intégrer les arts et la culture dans les initiatives annoncées dans le budget.

Par exemple, le budget a fourni **47 milliards de dollars de financement nouveau pour l'infrastructure locale et économique au cours des dix prochaines années.** Le programme démarre en 2014-2015 et inclut 32,2 milliards de dollars destinés au Fonds d'amélioration des collectivités pour la construction « de routes, le transport en commun, des installations récréatives et d'autres infrastructures communautaires » (budget de

2013, p.176). Cette enveloppe de financement peut offrir d'excellentes possibilités sur le plan de l'infrastructure culturelle. Mais, comme dans les fonds d'infrastructure précédents, le diable sera dans les détails de l'admissibilité aux projets et des ententes de financement entre les ordres de gouvernement.

Le financement de l'infrastructure inclut également six milliards de dollars pour les provinces, les territoires et les municipalités au titre des programmes d'infrastructure courants. Là encore, l'importance des possibilités pour le secteur des arts de la culture dépendra des modalités d'admissibilité aux projets et des directives. Le nouvel engagement de financement pourrait cependant comporter une fenêtre de changements des programmes existants pour les rendre plus attrayants pour le secteur.

Donnant suite au rapport du Comité permanent des finances de la Chambre des communes sur les incitatifs fiscaux pour les dons de bienfaisance au Canada, le budget comprend également **un nouveau super crédit temporaire pour premier don de bienfaisance auquel auront droit les particuliers qui demandent le crédit d'impôt pour dons de bienfaisance pour la première fois**. Cette mesure temporaire a été prise « afin d'inciter tous les jeunes Canadiens à faire de tels dons », en augmentant la valeur du crédit d'impôt fédéral-provincial pour dons de bienfaisance de 25 points de pourcentage. Le crédit d'impôt pour dons de bienfaisance s'applique aux dons en espèces déduits jusqu'à concurrence de 1 000 \$ dans toute année d'imposition de 2013 à 2017 si ni le demandeur, ni son conjoint n'ont déduit le crédit depuis 2007. La valeur du crédit est considérable : pour la première somme de 200 \$ donnée, le crédit fédéral augmente de 15 % à 40 %; pour la portion des dons supérieure à 200 \$, la valeur du crédit augmente de 29 % à 54 % jusqu'à concurrence d'un montant total de don de 1 000 \$.

Même si le gouvernement note que cette mesure est conçue pour les jeunes Canadiens, il n'y a pas de limites d'âge qui s'y appliquent. Ainsi, les donateurs de tous les âges - autant ceux qui donnent pour la première fois que les particuliers (ou les couples) qui n'ont pas déduit de don de bienfaisance depuis 2007 – pourront bénéficier de ce crédit temporaire.

Finalement, la **Subvention canadienne pour l'emploi**, qui vise à fournir du financement de contrepartie aux employeurs qui offrent de la formation sur le tas correspondant à l'emploi, peut offrir certaines possibilités pour le secteur des arts et de la culture. Même si le programme est conçu principalement à l'intention des secteurs économiques traditionnels et qu'il suscite une certaine opposition de la part des gouvernements provinciaux, il pourrait offrir des possibilités aux organismes du secteur des arts et de la culture désireux de pourvoir des postes de direction ou d'administration. Attendons voir...



---

## **MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN**

---

La présente section examine la structure organisationnelle et de rapport du ministère du Patrimoine canadien et les dépenses liées à ses Résultats stratégiques au cours de la période de 2011-2012 à 2015-2016. Elle examine également l'incidence des compressions du budget de 2012 sur les effectifs de l'organisme. La section suivante analyse les niveaux de financement et les changements des principaux programmes de subventions et de contributions du Ministère.

### **Portefeuille du Patrimoine canadien**

La ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, l'honorable Shelly Glover (Saint-Boniface à Winnipeg, au Manitoba), est à la tête du ministère du Patrimoine canadien. Elle a été nommée à ce poste dans le remaniement ministériel estival, et le ministre précédent, l'honorable James Moore, a été nommé ministre de l'Industrie. Avant son arrivée au Parlement à titre de députée en 2008, Shelley Glover a été membre pendant presque vingt ans du Service de police de Winnipeg. Elle est anglophone, Métis et bilingue. Le portefeuille du Patrimoine canadien inclut aussi le ministre d'État au Sport, l'honorable Bal Gosal (Bramalea-Gore-Malton, en Ontario), qui n'a pas changé de poste dans le remaniement ministériel de juillet.

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend le ministère du Patrimoine canadien et plus d'une douzaine d'autres organismes culturels, y compris des organismes de services spéciaux (l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine), des organismes (par exemple Bibliothèque et Archives Canada, l'Office national du film et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), des sociétés d'État (comme le Conseil des Arts du Canada, les musées fédéraux, le Centre national des Arts et CBC/Radio-Canada) et la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. En plus de son administration centrale à Gatineau, au Québec, le Ministère compte cinq bureaux régionaux et plus d'une douzaine de points de service dans l'ensemble du pays.

### **Priorités ministérielles**

Le Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014 du Ministère fait état des quatre priorités suivantes pour le présent exercice :

- tirer pleinement avantage du numérique, notamment en appuyant l'utilisation des technologies numériques par les organismes artistiques et patrimoniaux dans leurs activités (par ex., soutien du Musée virtuel du Canada, de l'élaboration du contenu multiplateforme par l'entremise du Fonds des médias du Canada, et de la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation du droit d'auteur*);
- célébrer le patrimoine et l'histoire du Canada afin de renforcer l'identité nationale,

- incluant les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada en 2017;
- investir dans nos collectivités (p.ex., mettre en œuvre une nouvelle stratégie fédérale sur les langues officielles du Canada et appuyer la préparation des Jeux panaméricains et para panaméricains de 2015 à Toronto);
- assurer la viabilité financière et l'excellence dans la prestation des services, y compris instaurer des procédures et outils internes rationalisés et normalisés pour moderniser les subventions et contributions (p. ex., la présentation des demandes en ligne d'ici 2015).

Ces priorités sont pratiquement identiques à celles de 2012-2013. Les priorités des années précédentes avaient tendance à être plus nombreuses et plus larges (souvent plus près de dix priorités, avec des mentions plus explicites de questions comme la dualité linguistique, la production et la diffusion du contenu culturel canadien et le soutien des athlètes de haut niveau). Également, les priorités des années précédentes ne mettaient pas autant d'emphasis sur l'histoire du Canada et ce qui s'y rapporte, comme c'est le cas depuis deux ou trois ans.

### **Structure de rapport du Ministère et dépenses liées aux Résultats stratégiques**

**Le Ministère utilise la même structure de rapport pour ses activités depuis 2009-2010.** Elle réunit les industries des arts, de la culture et du patrimoine sous le même Résultat stratégique. Aux fins de la présente analyse, cela facilite le suivi des changements des dépenses sur 12 mois dans ces secteurs.

Le Tableau 2 présente la structure de rapport. Il répartit les activités du Ministère en trois Résultats stratégiques, sept activités de programme et diverses sous-activités de programme. Le premier Résultat stratégique est axé sur la création et l'accessibilité des expressions artistiques et du contenu culturel et couvre tous les programmes du Ministère dans les industries des arts, du patrimoine et de la culture. Le deuxième est axé sur l'identité canadienne (y compris certains programmes qui touchent le secteur culturel), tandis que le troisième comprend les activités du Ministère dans le sport. Les programmes de financement liés à chacun des Résultats stratégiques sont énoncés dans la colonne des sous-activités de programme.

**Tableau 2 : Ministère du Patrimoine canadien : Architecture et dépenses des activités de programme, de 2011-2012 à 2015-2016<sup>1</sup>**

Résultats stratégiques	Activités de programme	Sous-activités de programme	Dépenses réelles de 2011-2012	Prévisions des dépenses et dépenses prévues en millions de dollars			Dépenses prévues en millions de dollars	
				Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues 2013-2014	Augmentation (Diminution) des dépenses	2014-2015	2015-2016
<b>Résultat stratégique 1</b> <b>Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger</b>	Arts	Fonds du Canada pour la présentation des arts, Fonds du Canada pour les espaces culturels, Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts, Fonds du Canada pour l'investissement en culture, Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération	110,4	126,8	117,8	(9) (7,1 %)	115,8	37,1
	Industries culturelles	Politique de la radiodiffusion et des communications numériques, Fonds des médias du Canada, Politique du film et de la vidéo, Crédits d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne, Fonds de la musique du Canada, Fonds du livre du Canada, Fonds du Canada pour les périodiques, Politique du droit d'auteur, Examen des investissements dans le secteur culturel, TV5	311,3	308,2	299,9	(8,3) (2,7 %)	297,3	280
	Patrimoine	Programme d'aide aux musées, Programme d'indemnisation des expositions itinérantes au Canada, Réseau canadien d'information sur le patrimoine, Institut canadien de conservation, Programme des biens culturels mobiliers	41,4	37,1	40,3	(3,2) (8,6 %)	40,4	36,3
<b>Résultat stratégique total 1</b>			<b>461,8</b>	<b>472,1</b>	<b>458</b>	<b>(14,1)</b> <b>(3 %)</b>	<b>453,5</b>	<b>353,4</b>
<b>Ressources humaines (ETP)</b>			<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>521,9</b>	<b>-</b>	<b>516,1</b>	<b>431,4</b>
<b>Résultat stratégique 2</b> <b>Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne</b>	Appartenance au Canada <sup>1</sup>	Programme des célébrations et des commémorations, Cérémonial d'État et protocole, Programme des études canadiennes, Programme Échanges Canada, Les jeunes s'engagent	78,1	74,4	56,9	(17,5) (23,5 %)	52,3	51,1
	Engagement et participation communautaire	Programme des droits de la personne, Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, Programme des Autochtones	82,2	49,2	46,1	(3,1) (6,3 %)	41,3	41,3
	Langues officielles	Programme de développement des communautés de langue officielle, Programme de mise en valeur des langues officielles, Programme de coordination des langues officielles	359,5	353,7	348,4	(5,3) (1,5 %)	348,4	348,4

<b>Résultat stratégique total 2</b>			<b>519,8</b>	<b>477,3</b>	<b>451,4</b>	<b>(25,9)</b> <b>(5,4 %)</b>	<b>442</b>	<b>440,8</b>
<b>Ressources humaines (ETP)</b>			<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>293</b>	<b>-</b>	<b>291,3</b>	<b>291,3</b>
<b>Résultat stratégique 3</b>	Sport	Programme d'accueil, Programme de soutien au sport, Programme d'aide aux athlètes	213,2	223,2	332,9	109,7 49,1 %	397,6	218,2
<b>Les Canadiens participent et excellent dans les sports</b>								
<b>Résultat stratégique total 3</b>			<b>213,2</b>	<b>223,2</b>	<b>332,9</b>	<b>109,7</b> <b>49,1 %</b>	<b>397,6</b>	<b>218,2</b>
<b>Ressources humaines (ETP)</b>			<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>127,0</b>	<b>-</b>	<b>127,4</b>	<b>126,2</b>
<b>Services internes</b>		Soutien à la gouvernance et à la gestion, Services de gestion des ressources, Services de gestion des biens	113,7	95,5	74,9	(20,6) (21,6 %)	74,8	74,7
		<b>Ressources humaines (ETP)</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>551,4</b>	<b>-</b>	<b>550,5</b>	<b>542,9</b>
<b>DÉPENSES TOTALES ÉNONCÉES DANS LE RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS</b>			<b>1 308,5</b>	<b>1 268,1</b>	<b>1 317,2</b>	<b>49,1</b> <b>3,9 %</b>	<b>1 367,9</b>	<b>1 087,1</b>
<b>Ressources humaines (ETP)</b>			<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>1 493,3</b>	<b>-</b>	<b>1 485,3</b>	<b>1 391,9</b>
<b>COMPRESSIONS DES MINISTÈRES ANNONCÉES DANS LE BUDGET DE 2012</b>			<b>-</b>	<b>(17,8)</b>	<b>(42,2)</b>	<b>-</b>	<b>(46,2)</b>	<b>(46,2)</b>

**Nota :** La somme des chiffres pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués en raison de leur arrondissement.

<sup>1</sup>Anciennement « Promotion et appartenance au Canada ».

**Sources :** Patrimoine canadien, *Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014*; gouvernement du Canada, *Emplois, croissance et prospérité à long terme : Plan d'action économique de 2012 (Budget de 2012)*.

Les six dernières colonnes du tableau montrent les Dépenses réelles, les Dépenses projetées et les Dépenses prévues pour la période de 2011-2012 à 2015-2016, telles que présentées dans le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2013-2014 du Ministère. Ces colonnes montrent aussi les ressources humaines attribuées à chacun des Résultats stratégiques individuellement et au total pour la période de 2013-2014 à 2015-2016 (mesurées en équivalents temps plein [ETP], dont chacun équivaut essentiellement à un poste à temps plein; les chiffres pour 2012-2013 ne sont pas indiqués dans le RPP).

**Il faut garder à l'esprit que les chiffres des Dépenses prévues pour 2014-2015 et 2015-2016 n'ont pas été votés par le Parlement et qu'ils peuvent donc être changés par le gouvernement. Sans oublier non plus qu'ils ne reflètent pas les dépenses des programmes qui doivent être renouvelés. Et les documents du gouvernement manquent considérablement de clarté pour comparer les compressions budgétaires du Ministère annoncées dans le budget de 2012 (17,8 millions de dollars en 2012-2013, une tranche supplémentaire de 24,4 millions de dollars en 2013-2014 et encore quatre millions de dollars en 2014-2015, soit un total de 46,2 millions de dollars de compressions) avec les chiffres du *Rapport sur les plans et les priorités* du Ministère. Il faut donc interpréter ces chiffres avec une très grande prudence.**

Avec toutes ces réserves à l'esprit, **il est possible de faire quelques observations. La première est qu'entre 2012-2013 et 2013-2014, les réductions de financement au Ministère sont imputées principalement au premier et au deuxième Résultats stratégiques** (réductions de 14,1 millions de dollars et de 25,9 millions de dollars respectivement), **et aux Services internes**, qui écopent de 20,6 millions de dollars (21,6 %). Le financement du **Sport**, qui est le troisième Résultat stratégique, **augmente de manière importante entre 2012-2013 et 2013-2014**, passant de 223,2 millions de dollars à 332,9 millions de dollars, soit une augmentation de 109,7 millions de dollars (presque 50 %). Cette augmentation s'explique par le financement accru pour les Jeux panaméricains et para panaméricains de 2015 à Toronto. Dans l'ensemble, les dépenses ministérielles augmentent de 49,1 millions de dollars (3,9 %) entre 2012-2013 et 2013-2014. (L'augmentation de 49,1 millions de dollars diffère des augmentations indiquées dans le Tableau 1 de la section qui précède, parce que le RPP énonce les « dépenses projetées » pour 2012-2013 plutôt que les chiffres du Budget principal des dépenses et des budgets supplémentaires).

Les réductions de financement du premier et du deuxième Résultat stratégique et des Services internes entre 2012-2013 et 2013-2014 atteignent 61 millions de dollars, soit beaucoup plus que les 24,4 millions de dollars censés être éliminés pour le Ministère en 2013-2014. Une partie de cette différence vient de la fin de certaines initiatives (comme la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013, qui a été renouvelée subséquemment), mais aussi, dans le cas des Services internes, des initiatives ministérielles pour assurer la stabilité financière à l'intérieur du Ministère. Il est donc **très difficile de suivre directement l'incidence des compressions budgétaires de 2012** dans le Tableau 2. La section suivante fournit les détails des compressions de

programme précises dans le secteur de la culture, qui ont été annoncées pour la plupart l'an dernier.

**La deuxième observation a trait aux dépenses projetées à moyen terme. Les dépenses prévues pour 2014-2015 et 2015-2016 vont à la baisse encore pour le premier et le deuxième Résultats stratégiques (comme les ETP), tandis que celles des Services internes demeurent stables (avec les ETP) et que les dépenses pour le Sport augmentent à nouveau en 2014-2015, avant de retourner aux niveaux inférieurs de 2012-2013 en 2015-2016 (les ETP demeurent stables au cours de cette période).**

Les diminutions pour le premier Résultat stratégique sont particulièrement importantes en 2015-2016, mais cela est dû principalement à la nécessité de renouveler un certain nombre de programmes clés (comme le Fonds du Canada pour la présentation des arts, le Fonds du Canada pour les espaces culturels, le Fonds du Canada pour l'investissement en culture, le Fonds de la musique du Canada et le Fonds du livre du Canada). Les réductions de financement du deuxième Résultat stratégique sont liées de même aux programmes qui sont censés arriver à terme en 2013-2014 (l'Initiative des langues autochtones du Programme des Autochtones et la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013, qui a maintenant été renouvelée). Les augmentations en ce qui a trait au Sport s'expliquent encore par les Jeux panaméricains de 2015.

**L'observation finale illustre encore la difficulté de « suivre la piste de l'argent » en ce qui a trait aux compressions budgétaires de 2012.** Le bas du tableau montre les réductions pour la période de 2012-2013 à 2015-2016 annoncées dans le budget de 2012. En théorie, les dépenses du Ministère devraient diminuer au cours de cette période; pourtant, les chiffres des dépenses totales indiqués dans le *Rapport sur les plans et les priorités* (les chiffres deux rangées au-dessus) montrent que les dépenses sont censées **augmenter** au cours de la période de 2012-2013 à 2014-2015. C'est seulement en 2015-2016 que nous voyons des réductions des dépenses totales; et là encore, comme nous l'avons déjà noté, cela est dû en grande partie aux programmes qui doivent être renouvelés. Les chiffres de dépenses pourraient donc être très différents à la fin.

Néanmoins, il est important de noter que **c'est dans le premier et le deuxième Résultats stratégiques que nous constatons des diminutions entre 2012-2013 et 2014-2015, c'est-à-dire là où le secteur des arts et de la culture est le plus visé.** Dans le premier Résultat stratégique, les dépenses sont censées diminuer d'environ 20 millions de dollars entre 2012-2013 et 2014-2015. Dans le deuxième, elles sont censées diminuer d'environ 35 millions de dollars. Une autre tranche de 20 millions de dollars disparaît des Services internes au cours de cette période. En additionnant ces chiffres, on constate une réduction totale de financement de 75 millions de dollars, bien supérieure aux compressions de 46,2 millions de dollars pour le Ministère annoncées dans le budget de 2012. **Cela étant dit, il est très difficile de cerner précisément comment et où les compressions budgétaires de 2012 seront ressenties à l'intérieur du Ministère.**

**Mais ce qui est clair, c'est que les dépenses au titre du Sport sont censées augmenter de manière importante au cours des prochaines années.**

**Par ailleurs, comme nous l'avons noté dans la section qui précède, le gouvernement a utilisé des « économies » identifiées par l'entremise du processus du budget de 2012 pour financer des initiatives nouvelles. Là où cela se traduit par un déplacement du financement des programmes des arts et de la culture vers d'autres fins, il existe un danger réel que le secteur soit perdant dans l'exercice de restriction budgétaire.**

**Le grand point d'interrogation en ce qui a trait au tableau a par conséquent trait aux compressions budgétaires de 2012 : bien que l'information sur l'incidence réelle des 17 millions de dollars de réductions pour 2012-2013 est maintenant connue (voir la section suivante), nous ne savons pas encore exactement où les compressions s'appliqueront en 2013-2014 (une autre tranche de compressions de 24,4 millions de dollars) et en 2014-2015 (une tranche supplémentaire de quatre millions de dollars pour en arriver au total de 46,2 millions de dollars de compressions pour le Ministère).**

### **Réductions des effectifs**

**Le Ministère a indiqué l'an dernier que les compressions budgétaires de 2012 élimineraient 38 postes. Cela s'ajoutait aux pas moins de 500 postes qui avaient déjà été supprimés dans les exercices précédents de réduction interne du déficit (il s'agissait de 360 postes permanents et de 140 postes associés aux Jeux olympiques de Vancouver de 2010 et à l'Exposition de Shanghai).**

Le Ministère avait accumulé un déficit structurel interne d'environ 60 millions de dollars depuis 2003, qui avait grimpé à 66 millions de dollars suite à l'obligation pour tous les ministères d'absorber les augmentations du budget de la masse salariale. Une tranche de 40 millions de dollars de ce déficit avait déjà été éliminée avant le budget de 2012 par l'entremise des réductions d'effectifs et de programme au titre des dépenses internationales, des programmes, des déplacements, de la gestion et des questions intergouvernementales, et des économies administratives internes. Et 245 postes devaient être abolis entre 2012-2013 et 2015-2016 dans le cadre de la réduction du reste du déficit interne de 26 millions de dollars. De cela, le Ministère a indiqué qu'il s'attendait à être en mesure de limiter l'effet direct des compressions à 175 employés ou moins, en éliminant par exemple les postes vacants.

Comme le montre le Tableau 2, entre 2013-2014 et 2015-2016, le Ministère prévoit que le nombre total des postes d'équivalents temps plein dans l'organisme diminuera de 1 493,3 à 1 391,9 (101,4 ETP, ou 6,8 %; les chiffres pour 2012-2013 n'ont pas été fournis dans le *Rapport sur les plans et les priorités* du Ministère). Pratiquement tous ces ETP sont éliminés du premier Résultat stratégique des industries des arts, du patrimoine et de

la culture. Cela doit toutefois être interprété avec prudence, puisque les réductions des effectifs viennent surtout de la fin des divers programmes indiqués ci-dessus en 2013-2014. Si les programmes sont renouvelés, la réduction serait sans doute beaucoup moins sévère. Entre le présent exercice financier et le prochain, les réductions d'ETP sont relativement modestes : de 1 493 en 2012-2013 à 1 485 en 2013-2014, soit seulement huit ETP.

**Néanmoins, les effectifs du Ministère ont été réduits de manière importante au cours des dernières années, en partie du fait des compressions du budget de 2012, mais principalement du fait des exercices de réduction du déficit interne.**



---

## **DÉVELOPPEMENTS DANS LES SOUS-SECTEURS CULTURELS**

---

**La présente section examine les dépenses, les réductions et les principaux développements au sein des organismes énoncés dans le Tableau 1 et des principaux programmes des arts et de la culture au ministère du Patrimoine canadien.** Les dépenses du ministère du Patrimoine canadien dans les domaines des langues officielles, des programmes autochtones et du sport sont également examinées brièvement afin de surveiller les tendances dans ces autres domaines de la programmation.

Le Tableau 3 présente le financement au cours des exercices 2012-2013 et 2013-2014 touchant les grandes subventions et contributions au ministère du Patrimoine canadien. Il montre les dépenses totales pour 2012-2013 (Budget principal des dépenses et budgets supplémentaires), les dépenses du Budget principal des dépenses de 2013-2014 et du Budget supplémentaire A et les réductions de programme qui ont suivi le budget de 2012. **Il pourrait y avoir des dépenses supplémentaires par l'entremise des Budgets supplémentaires des dépenses B et C, qui seront présentés plus tard au cours du présent exercice.**

Comme nous le décrivons ci-dessous, **le financement des programmes des arts et de la culture au ministère du Patrimoine canadien est demeuré très stable, à l'exception des quatre programmes supprimés après le budget de 2012** (*Capitales culturelles du Canada*, le *Fonds interactif du Canada*, le volet *Aide aux créateurs* et celui des *Entrepreneurs* du Fonds de la musique du Canada). **Le Ministère a annoncé récemment la création du Fonds pour l'histoire du Canada** afin de promouvoir l'histoire du Canada. Avec un financement de 4,3 millions de dollars en 2013-2014 et de 12 millions de dollars annuellement par la suite, le nouveau programme inclut la création des Prix d'histoire du gouvernement du Canada pour les étudiants et les enseignants, le financement supplémentaire pour permettre aux anciens combattants et aux soldats de rencontrer les étudiants, la création de la Semaine de l'histoire du Canada (du 1<sup>er</sup> au 7 juillet) et le soutien additionnel du Programme Échanges Canada pour les étudiants (voir la section « patrimoine » ci-dessous pour la description complète des volets du programme). **Le gouvernement indique que le financement de ce nouveau programme vient des « ressources existantes », mais on ne sait trop encore d'où l'argent vient.**

**Tableau 3 : Ministère du Patrimoine canadien : Subventions et contributions particulières, de 2012-2013  
à 2013-2014 (en dollars)**

Subventions et contributions	Compressions annoncées après le Budget de 2012	2012-2013			2013-2014
		Budget principal	Budgets supplémentai res A, B et C	Total	Budget principal et Budget supplément aire A <sup>1</sup>
<b>Arts</b>					
Programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine		17 655 000	-	17 655 000	17 655 000
Fonds du Canada pour la présentation des arts		28 972 742	-	28 972 742	28 972 742
Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts		22 779 440	-	22 779 440	22 779 440
Fonds du Canada pour l'investissement en culture	<i>Capitales culturelles du Canada, éliminé en 2012-2013</i>	25 035 455	-	25 035 455	21 972 205
Fonds du Canada pour les espaces culturels		27 458 613	-	27 458 613	27 358 613
Fonds interactif du Canada	<i>Éliminé en 2012-2013</i>	6 346 244	-	6 346 244	-
<b>Patrimoine</b>					
Programme d'aide aux musées		15 739 964	-	15 739 964	15 739 964
Fonds pour l'histoire du Canada		-	-	-	4 300
<b>Industries culturelles</b>					
Fonds du livre du Canada		36 666 301	500 000	37 166 301	36 666 301
Fonds des médias du Canada (auparavant Fonds des nouveaux médias du Canada et Fonds canadien de télévision)		134 146 077	-	134 146 077	134 146 077

Fonds de la musique du Canada	Volet Aide aux créateurs, éliminé en 2012-2013	25 828 331	-	25 828 331	22 789 231
Fonds du Canada pour les périodiques		74 774 598	-	74 774 598	74 774 598
<b>Autres subventions et contributions</b>					
Programme des célébrations et commémorations		15 494 367	5 310 000	20 804 367	14 494 367
Subventions et contributions au sport					
Programme d'aide aux athlètes		27 000 000	1 000 000	28 000 000	28 000 000
Programme de soutien du sport		143 815 064	3 000 000	149 815 064	145 815 064
Programme d'accueil de manifestations sportives		22 395 000	14 386 319	36 781 319	146 109 211
Langues officielles					
Programme de mise en valeur des langues officielles		111 523 131	-	111 523 131	111 523 131
Programme de développement des communautés de langue officielle		225 120 890	5 000	225 125 890	221 671 990
Programme des autochtones		29 050 771	-	29 050 771	17 549 757

<sup>1</sup> Le Budget supplémentaire des dépenses A n'incluait pas de financement supplémentaire des programmes indiqués dans le présent tableau (il fournissait 500 000 \$ de financement supplémentaire au ministère du Patrimoine canadien pour les programmes de publicité du gouvernement).

**Sources :** gouvernement du Canada; *Budget de 2012-2013, Parties I et II : Le plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal des dépenses*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire des dépenses A de 2012-2013 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire des dépenses B de 2012-2013 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire des dépenses C de 2011-2012 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013*; gouvernement du Canada, *Budget de 2013-2014, Parties I et II : Le plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal des dépenses*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire des dépenses A de 2013-2014 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014*. Compressions des programmes du Budget de 2012 annoncées sur le site Web du ministère du Patrimoine canadien.

## ----- ARTS -----

**Le Programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine** « a pour objet d'offrir, dans le cadre de festivals, d'autres événements et de projets, plus d'occasions aux artistes et artisans locaux de s'engager au sein de leur communauté (le volet des *Festivals locaux*) et aux groupes locaux de célébrer l'histoire et le patrimoine de leur localité [le volet *Commémorations communautaires* et le volet *Fonds des legs*] » (site Web du ministère du Patrimoine canadien). **Le financement de ce programme est demeuré le même qu'en 2012-2013, à 17,7 millions de dollars. Il n'a pas été touché (à ce jour) par les compressions budgétaires de 2012.**

**Le financement du *Fonds du Canada pour la présentation des arts* est également demeuré pareil en 2013-2014 à 29 millions de dollars.** Le programme a pour objectif d'offrir aux Canadiens « un accès direct à diverses expériences artistiques de qualité par le biais d'une aide financière versée aux organismes de diffusion artistique ou aux organismes qui les soutiennent » (site Web du ministère du Patrimoine canadien). **Le financement de ce programme n'a pas été touché encore par les compressions budgétaires de 2012, mais il doit être renouvelé l'an prochain. S'il n'est pas renouvelé, le programme se terminera à la fin de l'exercice 2014-2015.**

En 2013-2014, **le financement du *Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts* est également demeuré pareil à 22,8 millions de dollars.** Le programme « vise à contribuer au perfectionnement de créateurs canadiens et de futurs chefs de file, sur le plan culturel, dans le secteur des arts au Canada en appuyant la formation d'artistes très prometteurs par l'intermédiaire d'établissements qui proposent une formation de haut calibre » (site Web du ministère du Patrimoine canadien). **Le programme n'a pas été touché encore par les compressions budgétaires de 2012.**

Le ***Fonds du Canada pour l'investissement en culture*** cherche « à renforcer l'efficacité organisationnelle et à développer les compétences des organismes voués aux arts et au patrimoine » (site Web du ministère du Patrimoine canadien). **Le financement de ce programme a diminué de 25 millions de dollars à 22 millions de dollars en 2013-2014 à cause de l'élimination du volet *Capitales culturelles du Canada* après le budget de 2012. Le programme doit être renouvelé en 2014-2015.**

**Le programme comprend trois volets.** Le volet des *Inciatifs aux fonds de dotation* du Fonds du Canada pour l'investissement en culture encourage les Canadiens à contribuer aux fonds de dotation des arts en fournissant du financement de contrepartie. **Le volet des Incitatifs aux fonds de dotation était l'un des rares programmes des arts touchés directement par le budget de 2013 :** le budget a annoncé qu'à compter de 2013, les organismes pourraient recevoir des fonds de contrepartie totaux jusqu'à concurrence de 15 millions de dollars au cours de la durée du programme (par rapport au total de 10 millions de dollars auparavant, soit une augmentation de 50 %). Le changement vise à fournir aux grands organismes (comme l'École nationale de ballet, le Centre Banff, Stratford, etc.) un meilleur soutien de financement de contrepartie, mais il n'y a pas eu de fonds supplémentaires attribués au programme.

Le volet des **Initiatives stratégiques** « fournit une aide financière pour des projets regroupant plusieurs partenaires qui aideront les organismes artistiques et patrimoniaux à renforcer leurs compétences organisationnelles, à faire une utilisation judicieuse des nouvelles technologies et à diversifier leurs revenus » (site Web du ministère du Patrimoine canadien). Le volet d'**Appui limité aux organismes artistiques en situation précaire** a été créé « pour les rares occasions où un organisme voué aux arts professionnels fait face à une éventuelle fermeture, mais bénéficie d'un degré de soutien élevé pour la poursuite de ses activités, et possède un plan d'affaires ou de restructuration viables » (site Web du ministère du Patrimoine canadien).

**Le financement du Fonds du Canada pour les espaces culturels est demeuré le même à 27,4 millions de dollars.** Le programme vise à « améliorer les conditions matérielles qui favorisent la créativité et l'innovation artistiques » et à « améliorer l'accessibilité des Canadiens et Canadiennes aux arts de la scène, aux arts visuels, aux arts médiatiques, aux collections muséales et aux expositions patrimoniales » (site Web du ministère du Patrimoine canadien). **Le financement de ce programme n'a pas été touché directement par le budget de 2012, mais le programme prendra fin en 2014-2015 s'il n'est pas renouvelé.**

**Comme il était noté dans l'analyse budgétaire de l'an dernier, le Fonds interactif du Canada, un programme doté d'un budget de 6,3 millions de dollars en 2012-2013 (10,8 millions de dollars en 2011-2012), a été éliminé à la suite du budget de 2012.** Ce programme avait pour objet « d'appuyer la création en ligne d'applications et de contenu culturels interactifs canadiens élaborés par les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), les Autochtones, les organismes ethnoculturels et les autres organismes culturels sans but lucratif » (site Web du ministère du Patrimoine canadien).

**Conseil des Arts du Canada.** Le gouvernement s'est engagé à ne pas réduire le financement du Conseil des Arts du Canada dans son exercice de réduction du déficit. Néanmoins, comme le montre le Tableau 1, le financement de 180,3 millions de dollars du Conseil des Arts en 2013-2014 représentait une légère diminution. C'est une baisse par rapport aux 181,8 millions de dollars attribués au Conseil dans le Budget principal des dépenses de 2012-2013, représentant environ un million de dollars de moins en raison de l'arrivée à terme de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne. La Feuille de route a été renouvelée en avril 2013 et le million de dollars de financement destiné au Conseil des Arts a été rétabli pour le programme de traduction concernant les éditeurs qui travaillent dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

En 2012-2013, le Conseil des Arts a transféré 520 000 \$ au ministère du Patrimoine canadien dans le budget supplémentaire des dépenses B au titre du retour du financement du Programme national de traduction pour l'édition du livre (500 000 \$) et du soutien de la recherche statistique commune sur les arts (20 000 \$). La même année, le Conseil des Arts du Canada a reçu un transfert de 127 000 \$ du ministère du Patrimoine

canadien pour « soutenir des projets de coopération multilatéraux de langue française, ainsi que pour assurer la participation du Canada aux réunions de la Commission internationale du théâtre francophone ».

Donc, dans l'ensemble, le financement du Conseil des Arts a diminué d'environ 1,5 million de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de 2012-2013. Bien que cette diminution soit très modeste (moins de 1 %), **le financement du Conseil a diminué en réalité de 2,5 % en dollars constants par habitant depuis 2005-2006.**<sup>3</sup>

Par ailleurs, comme il était noté dans l'analyse budgétaire de l'an dernier, le Conseil des Arts a augmenté de deux millions de dollars son soutien des artistes et des organisations du secteur des arts pour percer les marchés étrangers. Il en fait donc en réalité plus avec moins. Il ne faut pas oublier non plus que le Conseil des Arts puise aussi du financement dans son fonds de dotation, qui continue d'être affligé par la volatilité persistante du marché financier et ses ralentissements. Heureusement, à ce jour, cela n'a pas réduit les subventions du Conseil, qui peut s'appuyer sur le maintien de ses réserves générées par son revenu de placements des années précédentes.

Le Tableau 1 illustre que le **financement attribué au Centre national des arts (CNA) dans le Budget principal des dépenses de cette année était inférieur de 1,8 million de dollars (5,1 %) à celui du Budget principal de l'an dernier. Sans oublier les compressions budgétaires de 2012 visant le CNA : réduction de 0,3 % en 2012-2013, de 5,1 % en 2013-2014 et de 5,3 % en 2014-2015.** Le CNA a reçu un transfert de 75 000 \$ dans le budget supplémentaire C de 2012-2013 pour les *Zones théâtrales* tous les deux ans. **Les réductions ont ciblé principalement les programmes**, dont le financement de 18,1 millions de dollars en 2012-2013 diminue à 16,6 millions de dollars en 2013-2014. Le financement attribué aux Services internes diminue pour sa part de 11,6 millions de dollars à 11,3 millions de dollars.

Le financement attribué au **Musée des beaux-arts du Canada a diminué de 10 % cette année, passant de 48,2 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses de 2012-2013 à 43,4 millions de dollars dans l'exercice courant.** Cette baisse ne vient pas du budget de 2012 – le gouvernement a tenu son engagement de préserver le financement du Musée des beaux-arts. Elle est plutôt le fait de **l'expiration du financement spécial attribué au Musée des beaux-arts dans le budget de 2008** (14,8 millions de dollars sur cinq ans pour les réparations liées aux problèmes de santé et de sécurité).

**Le Musée des beaux-arts a toutefois éliminé 29 postes en février pour pallier un déficit budgétaire à long terme et privilégier des activités destinées à générer des revenus et à rehausser l'expérience des visiteurs.** Ces suppressions ont emporté les postes de 21 employés à temps plein et six postes vacants, et deux postes ne seront pas pourvus à la suite de la retraite de leurs titulaires. Les postes ciblés étaient dans l'infographie, dans la technologie de l'information, dans les inscriptions et dans les

---

<sup>3</sup> Documentation préparée par le Conseil des Arts du Canada (document intitulé *Parliamentary Appropriation, 2005-06 to 2012-13*).

expositions **Le Musée des beaux-arts a également annoncé la création de sept nouveaux postes pour créer des sources de revenus et fidéliser les visiteurs.**

Finalement, en 2012-2013, plus de trois millions de dollars ont été attribués par l'entremise des budgets supplémentaires à des fondations établies au nom d'anciens gouverneurs généraux. La **Fondation Hnatyshyn** a reçu une subvention de 2,5 millions de dollars dans le budget supplémentaire des dépenses B de 2012-2013 pour célébrer l'excellence en arts, et une subvention de 557 332 \$ dollars a été attribuée à la **Fondation Michaëlle Jean** dans le budget supplémentaire C afin de promouvoir les arts, la créativité et la participation communautaire.

## ----- PATRIMOINE -----

**Le financement du Programme d'aide aux musées (PAM) est demeuré stable** dans le Budget principal de cette année à 15,7 millions de dollars. Le programme offre du financement aux musées et aux établissements culturels connexes canadiens afin de fournir davantage d'occasions aux Canadiens et Canadiennes d'avoir accès au patrimoine canadien diversifié et d'en faire l'expérience (site Web du ministère du Patrimoine canadien). Comme l'indiquaient les analyses budgétaires précédentes, malgré le niveau stable de financement, le programme n'a pas connu d'augmentation majeure de financement depuis 1982.

**Le programme a cependant reçu une augmentation jusqu'à concurrence d'un million de dollars par année dans le cadre des mesures annoncées en juin par le ministre du Patrimoine James Moore pour promouvoir l'histoire du Canada.** Cette augmentation qui s'appliquera au prochain exercice aidera les musées à emprunter des artefacts de la collection du Musée canadien de l'histoire (le nouveau nom donné au Musée canadien des civilisations, comme nous en discutons plus loin). De plus, à compter du prochain exercice, le programme supprimera l'obligation pour les expositions d'histoire itinérantes de se rendre à l'extérieur de leur province ou de leur territoire d'origine pour être admissible au financement.

**En juin 2013, le gouvernement a annoncé la création du Fonds pour l'histoire du Canada, qui recevra un total de 4,3 millions de dollars pour le présent exercice, et 6,3 millions de dollars sur une base annuelle à compter de 2014-2015.** « Le Fonds permettra de créer des liens entre les jeunes et leur histoire grâce aux premiers Prix d'histoire du gouvernement du Canada. Ces prix rendront hommage à des élèves et à des enseignants remarquables qui manifestent un intérêt pour la célébration de l'histoire du Canada » (site Web du ministère du Patrimoine canadien). Les prix seront gérés par l'entremise d'Histoire Canada, un organisme national indépendant qui administre les Prix d'histoire du gouverneur général.

Le nouveau Fonds fournira aussi 400 000 \$ à l'Institut Historica-Dominion pour la production de Minutes du patrimoine et doublera le financement que l'Institut reçoit actuellement pour appuyer les anciens combattants qui vont s'adresser aux étudiants. Des publications comme le *Dictionnaire biographique du Canada* et *L'encyclopédie du*

Canada recevront aussi du financement supplémentaire (environ quatre millions de dollars) pour la production de plus de contenu d'histoire du Canada.

**Dans le cadre de l'annonce du ministre Moore, le gouvernement a aussi fait connaître la création de la Semaine de l'histoire du Canada** (du 1<sup>er</sup> au 7 juillet), pour aider les Canadiens à « approfondir leur connaissance de l'histoire dans le cadre d'activités organisées à l'échelle locale et nationale » (site Web du ministère du Patrimoine canadien).

**L'annonce a également porté sur l'octroi de financement supplémentaire à des programmes existants du ministère du Patrimoine canadien** pour des programmes axés sur l'histoire du Canada : Échanges Canada (3,6 millions de dollars de plus par année), le Fonds du livre du Canada (jusqu'à concurrence de 200 000 \$ de plus par année, comme nous l'expliquons de manière plus détaillée plus bas), le Fonds du Canada pour les périodiques (jusqu'à concurrence de 375 000 \$ par année, comme nous l'expliquons de manière plus détaillée plus bas), le Programme d'aide aux musées (tel qu'indiqué ci-dessus, jusqu'à concurrence d'un million de dollars par année) et le Musée virtuel du Canada (jusqu'à concurrence de 500 000 \$ de financement supplémentaire).

Paradoxalement, alors que le ministère privilégie le financement d'activités liées à l'histoire, **le budget de 2012 a réservé des compressions importantes à Bibliothèque et Archives Canada : 3,5 millions de dollars de moins (2,7 %) en 2012-2013, atteignant jusqu'à concurrence de 9,6 millions de dollars de moins (8,2 %) en 2014-2015 (voir le Tableau 1).** Le financement de l'organisme a diminué de 19,4 millions par rapport au Budget principal de l'an dernier : de 117,7 millions de dollars dans le Budget principal de 2012-2013, il passe à 98,3 millions de dollars dans le Budget principal de 2013-2014. La réduction s'explique cependant en grande partie par les 16,4 millions de dollars en capital d'immobilisations qui étaient prévus dans le budget de 2012-2013 pour la conversion d'installations de Gatineau en nouvelles installations d'entreposage. **Les compressions du budget de 2012 ont réduit les dépenses d'un total de 6,6 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses de 2013-2014.** L'organisme a également reçu une augmentation de 2,4 millions de dollars de financement de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour regroupement et rationalisation des locaux, et une augmentation de 1,2 million de dollars pour les conventions collectives.

Bibliothèque et Archives Canada a également reçu de modestes transferts dans le Budget principal des dépenses de 2012-2013 : un transfert de 222 902 \$ du ministère du Patrimoine canadien pour financer les activités d'acquisition et de conservation de longs métrages canadiens et 402 010 \$ de TPSGC à titre de remboursement en raison d'une réduction des exigences en matière de locaux.

Les compressions imposées à Bibliothèque et Archives Canada dans le budget de 2012 ont soulevé une vive indignation chez les archivistes, les universitaires, de la part de la communauté du secteur muséal et des Canadiens en général. **À ce jour, l'organisme a annoncé l'élimination du Programme national de développement des archives, un**



**programme de 1,7 million de dollars** qui fournissait du financement aux conseils des archives provinciaux et territoriaux pour subventionner les activités d'archivage locales. **L'organisme a également réduit de manière importante son programme des acquisitions, avant le budget de 2012 cependant** (en 2012-2013, il a dépensé seulement 12 000 \$ pour les articles historiques, une baisse par rapport à 385 461 \$ en 2008-2009). Cela a fait en sorte que de plus en plus de documents historiques importants sont vendus à des collectionneurs privés. **L'organisme a également fermé la Passerelle des bibliothèques canadiennes**, un portail Web national, **et a mis en place des frais de recouvrement des coûts pour la location de locaux et de matériel** à ses bureaux d'Ottawa.

**Au sein même de Bibliothèque et Archives, les réductions ont une incidence importante sur la taille de l'effectif, particulièrement dans la foulée des compressions appliquées antérieurement au budget de 2012 dans le cadre d'un processus de modernisation.** Comme l'indiquait l'analyse budgétaire de l'an dernier, près de 200 postes, représentant environ 20 % de l'effectif de l'organisme, seront éliminés. L'organisme ne compte plus maintenant que 850 employés à temps plein, une baisse par rapport à 1 065 en 2012-2013.

**Par ailleurs, Bibliothèque et Archives réduit aussi le soutien de l'accès public aux archives :** le personnel du service de référence est moins nombreux, le programme de prêt entre bibliothèques a été annulé (les ouvrages seront prêtés seulement si le seul exemplaire est à Bibliothèque et Archives), le public devra prendre rendez-vous en ce qui a trait aux demandes de référence, et il y aura moins d'archivistes privés et de spécialistes des médias.

**Le financement du Musée canadien des civilisations a diminué d'environ 5 % dans le Budget principal des dépenses de cette année,** passant de 62,5 millions de dollars en 2012-2013 à 57,4 millions de dollars en 2013-2014 (voir le Tableau 1). **La diminution vient principalement de la fin du financement de 100 millions de dollars prévu dans le budget de 2008** à l'intention des établissements culturels nationaux pour les aider à affronter les pressions en matière d'exploitation et d'infrastructure. Une petite portion de la baisse (115 000 \$) découlait d'une diminution des coûts liés à la commémoration de la Guerre de 1812. Étant donné l'engagement du gouvernement de mettre les musées fédéraux à l'abri du plan de réduction du déficit du budget de 2012, le Musée n'a pas écopé de compressions dans le processus.

Néanmoins, **le Musée a licencié 14 employés en mai 2013 en raison d'un déficit budgétaire « important »** du fait de l'augmentation des dépenses et des revenus qui n'augmentent pas. Les compressions touchent les emplois dans l'ensemble de l'organisme. Cette information vient dans la foulée de la réponse de l'organisme aux questions posées par le député Andrew Cash du Nouveau Parti démocratique, qui a révélé que **le nombre de conservateurs employés aux Musées des civilisations et de la guerre a diminué du tiers depuis 2005 (de 25 à 16)**. Le nombre total d'employés dans des postes de recherche a diminué de 48 à 39 au cours de la même période.

**Évidemment, la « nouvelle » mise de l'avant pour le Musée canadien des civilisations est sa transformation en nouveau Musée canadien de l'histoire.** Le gouvernement a annoncé ce changement à l'automne de 2012, qu'il a qualifié de

« première d'une série de mesures qui nous mèneront vers le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada en 2017 » (site Web du Musée des civilisations). Dans le cadre de ce processus, le Musée rénovera plus de 50 000 pieds carrés de ses locaux et « mettra en valeur les réalisations nationales qui ont contribué à bâtir notre pays » (site Web du Musée des civilisations). Il faut noter que **le gouvernement indique que les changements seront entrepris « à l'aide des ressources existantes et de nouveaux partenariats avec d'autres musées au Canada ».**

**Le gouvernement a fourni au Musée un investissement non renouvelable de 25 millions de dollars pour entreprendre la transformation. On croit que les « ressources existantes » de financement de cet investissement viennent du *Prix du Canada pour les arts et la créativité* maintenant disparu,** qui avait fait l'objet d'une annonce de dépenses de 25 millions de dollars dans le budget de 2009 qui n'ont jamais été concrétisées. En 2012-2013, l'organisme a reçu un million de dollars de plus par l'entremise du budget supplémentaire des dépenses C pour la création du Musée canadien de l'histoire. Même si une tranche de 93 000 \$ de ce montant provenait du retour de fonds attribués au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles, les 907 000 \$ qui restent semblent être du financement nouveau au lieu de ressources réattribuées.

Depuis l'annonce, le Musée a consulté des Canadiens de partout au pays sur les grands thèmes, les réalisations et les événements clés de l'histoire du Canada et créé un forum en ligne (Mon Musée d'histoire) pour s'informer. Le gouvernement a aussi commencé à conclure des partenariats avec les musées du pays pour partager la collection du Musée avec eux.

**Le financement du Musée canadien pour les droits de la personne a diminué considérablement.** En 2012-2013, l'organisme a reçu un total de 56,7 millions de dollars (10 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses et le reste dans les budgets supplémentaires), tandis qu'il a reçu 31,7 millions de dollars dans le Budget principal de 2013-2014 (voir le Tableau 1).

**La baisse est en grande partie du fait de la somme importante reçue dans les budgets supplémentaires des dépenses de 2012-2013 au titre de la construction de bâtiments, des expositions et des autres coûts d'exploitation.** Ce montant avait été fourni sous la forme d'une « avance » au musée provenant de crédits parlementaires futurs étant donné que la campagne publique de collecte de fonds pour la construction du musée n'a pas progressé aussi rapidement que les dirigeants du musée l'avaient espéré. C'est pourquoi le gouvernement a fourni au musée la flexibilité financière pour réagir.

L'entente originale entre le musée et le gouvernement fédéral tient toujours : le gouvernement a fourni un total de 100 millions de dollars au titre de la construction (les coûts de construction totaux s'élèvent à 351 millions de dollars) et s'est engagé à fournir 21,7 millions de dollars par année au titre des dépenses de fonctionnement. Le financement supplémentaire reçu dans le Budget principal des dépenses de cette année et par l'entremise des budgets supplémentaires est essentiellement une « avance » au musée d'environ 45 millions de dollars dont il avait besoin pour acquitter ses paiements de construction. Ce montant sera ensuite « remboursé » sous la forme de réductions des

crédits parlementaires futurs (les réductions seront compensées par les dons privés à mesure qu'ils s'accumuleront). Dans l'ensemble, le gouvernement ne fournira pas de financement supplémentaire au Musée au cours de la durée de l'entente originale.

La date d'achèvement de la construction fixée à l'origine était 2012, mais l'immeuble du musée n'était pas encore tout à fait terminé à la fin de l'an dernier. Il a commencé à accueillir les visiteurs pour des circuits à l'extérieur et est censé ouvrir officiellement en 2014 (voir Musée canadien pour les droits de la personne).

Conformément à l'engagement du gouvernement de poursuivre le financement des musées fédéraux, **le Musée n'a pas été touché directement par les compressions budgétaires de 2012.**

Le **Musée canadien de l'immigration du Quai 21** « a pour mission d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens » (*Loi sur les musées*). Créé à titre de musée national en 2011-2012, **le Musée a reçu 10 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses de l'an dernier. Ce chiffre a augmenté à 18,5 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses de 2013-2014. L'augmentation vient principalement des coûts d'immobilisation pour l'aménagement du musée (rénovation et construction).**

Comme le montre le Tableau 1, **le financement du Musée canadien de la nature a diminué de 33,1 millions de dollars en 2012-2013 à 25,8 millions de dollars en 2013-2014.** La baisse est le fait de l'arrivée à terme du financement sur cinq ans attribué à l'organisme dans le budget de 2008 pour régler les problèmes d'exploitation et d'infrastructure. **Le Musée a été protégé des compressions budgétaires du plan de réduction du déficit.**

**Le financement du Musée des sciences et de la technologie du Canada a diminué de 2,4 millions de dollars entre 2012-2013 et 2013-2014** (voir le Tableau 1). La réduction est le fait de la conclusion du financement reçu par les établissements culturels nationaux dans le budget de 2008 « pour régler les problèmes d'exploitation et d'infrastructure. **Comme les autres musées fédéraux, l'organisme n'a pas été touché par les compressions du budget de 2012.**

## ----- INDUSTRIES CULTURELLES -----

### Radiodiffusion, production audiovisuelle et nouveaux médias

**Fonds des médias du Canada** Le Fonds des médias du Canada (FMC) « favorise, développe, finance et promeut la production de contenus canadiens et d'applications pour toutes les plateformes audiovisuelles » (site Web du FMC). **Le financement du ministère du Patrimoine canadien à l'intention du Fonds des médias du Canada est demeuré stable à 134,1 millions de dollars.** Avec les contributions des câblodistributeurs et des distributeurs par satellite requises par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), le total combiné du fonds s'est élevé à plus de 350 millions de dollars pour l'année 2011-2012 (dans le rapport annuel le plus récent disponible).

**CBC/Radio-Canada.** CBC/Radio-Canada a été touchée très durement par le budget de 2012 : une réduction de 27,8 millions de dollars en 2012-2013 (2,6 %), qui s'élèvera à 115 millions de dollars 2014-2015 (10,7 %). La réduction englobe le supplément de 60 millions de dollars que CBC/Radio-Canada recevait pour la programmation canadienne depuis 2001.

Comme l'indiquait l'analyse budgétaire de l'an dernier, **s'ajoutant aux dépenses que l'organisme avait déjà prévues pour moderniser ses opérations et à un certain nombre de « nouveaux coûts inévitables » (loyer, taxes, augmentations des droits), CBC/Radio-Canada fait face à des « pressions financières » de 200 millions de dollars entre 2012-2013 et 2014-2015** (site Web de CBC/Radio-Canada). Cela représente près de 20 % de ses crédits parlementaires. S'est ajoutée à cette difficulté la décision du CRTC à l'été de 2012 de mettre un terme au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL), qui fournissait environ 47 millions de dollars par année à l'organisme.

**Même si CBC/Radio-Canada demeure déterminée à appliquer son Plan stratégique de 2015, l'organisme a été forcé de revoir ses plans à la baisse et éliminera un total de 650 postes équivalents temps plein (ETP) entre 2012-2013 et 2014-2015** : 256 à CBC, 243 à Radio-Canada et 151 dans les services d'entreprise. Les chiffres pour l'année 2012-2013 à elle seule étaient 215 à CBC, 153 à Radio-Canada et 105 dans les services d'entreprise (473 ETP). **Ces réductions des effectifs s'ajoutent aux 800 postes perdus durant la crise financière.**

Pour relever son défi de 200 millions de dollars, l'organisme entreprend un total de 150 millions de dollars de réductions des dépenses : 58 millions de dollars à CBC, 52 millions de dollars à Radio-Canada et 40 millions de dollars dans les services d'entreprise. Les 50 autres millions de dollars seront traités avec les augmentations de revenus auto-générés à CBC (28 millions de dollars), à Radio-Canada (12 millions de dollars) et dans les services d'entreprise (10 millions de dollars).

**Les incidences sur la programmation continuent de s'étendre.** Comme l'indiquait l'analyse de l'an dernier, **CBC/Radio-Canada** va augmenter le nombre de reprises, retarder le lancement d'un certain nombre de projets d'expansion de la radio locale, réduire la programmation à la radio, retarder la création d'un canal de télévision numérique pour les enfants et éliminer le fonds transculturel, qui sert à payer une partie de sa programmation. L'organisme a également fermé un certain nombre de ses bureaux à l'étranger et réduit son unité de production documentaire interne. On a accéléré la fermeture des émetteurs analogiques (juillet 2012), réalisant ainsi des économies de 10 millions de dollars, et annoncé l'an dernier qu'on allait vendre **bold**, l'un des canaux spécialisés de télévision numérique de l'organisme.

La **Société Radio-Canada** a annoncé l'an dernier qu'il n'y aurait pas de nouvelle expansion de service local, qu'elle abandonnait les plans de création d'une nouvelle chaîne de télévision numérique de sports, qu'elle produirait moins d'épisodes d'émissions de télévision, qu'elle réduirait la programmation radio, qu'elle fermerait les musicothèques régionales et qu'elle réduirait le nombre et le budget des « grands événements qui réunissent les Canadiens ». La production de documentaires a également été touchée; Zone doc a réduit le nombre de ses documentaires de 18 à 12 cette année.

**Radio Canada International (RCI)** réduit également ses dépenses d'environ 10 millions de dollars par année en se concentrant sur la diffusion Web (elle cesse ses transmissions par satellite et ondes courtes), met un terme à la production de radiojournaux et réduit son offre de contenu en ligne de sept langues à cinq langues (les sections russes et brésiliennes vont être fermées).

Les compressions des dépenses des services d'entreprise incluent l'augmentation de la part acquittée par l'employé du régime de pension à prestations déterminées de 34 % à 40 % sur deux ans (5 millions de dollars d'économies), la réduction de l'empreinte immobilière de l'organisme de 800 000 pieds carrés d'ici 2017 (incluant la vente de son immeuble de Calgary, la réduction de la taille de La Maison Radio-Canada à Montréal, en plus de devenir locataire plutôt que propriétaire à Halifax).

La somme de 50 millions de dollars visée par l'entremise de l'augmentation des revenus servira à renforcer la publicité télévisée existante et à développer la publicité numérique, une partie importante des locaux du CBC Centre à Toronto sera louée, certains immeubles seront vendus, et il y aura de la publicité et des commandites à CBC Radio 2 et à Espace musique.

**Une autre mesure découlant du budget de 2013 a été la proposition du gouvernement de changer le processus de négociation collective des sociétés d'État** en exigeant que le cabinet approuve les conventions collectives négociées entre les sociétés d'État et leurs syndicats. CBC/Radio-Canada a publié un communiqué de presse au début de mai, exprimant au gouvernement son inquiétude à l'égard de cette mesure proposée et indiquant souhaiter rencontrer le gouvernement pour discuter du projet de loi. Depuis, le projet de loi a franchi l'étape de la troisième lecture à la Chambre des communes le 10 juin 2013 et a reçu la sanction royale le 26 juin. Le groupe Friends of Canadian Broadcasting a vivement critiqué cette mesure parce qu'elle pourrait réduire

l'indépendance de CBC/Radio-Canada si le gouvernement devait participer directement à la détermination des conditions de travail de l'organisme. Il reste à voir comment et dans quelle mesure le nouveau cadre législatif sera utilisé par le gouvernement.

Par ailleurs, **un élément positif pour CBC/Radio-Canada a été le montant supplémentaire de 32,2 millions de dollars reçu dans le budget supplémentaire des dépenses B de 2012-2013** pour la programmation en anglais et en français à la télévision, à la radio et dans les services numériques.

Comme le montre le Tableau 1, **l'Office national du film (ONF) et Téléfilm Canada ont également été dans la mire du budget de 2012 : les deux organismes subiront des compressions de 10 % d'ici 2014-2015. Cela représente une réduction de 6,7 millions de dollars du budget de 66,8 millions de dollars de l'ONF et une réduction de 10,6 millions de dollars du budget de 105,7 millions de dollars de Téléfilm.**

Comme le montre le Tableau 1, **le financement de l'Office national du film diminue de près de 6 %, passant de 66,8 millions de dollars en 2012-2013 à 62,9 millions de dollars en 2013-2014.** La plus grande partie de cette baisse est due aux compressions budgétaires du budget de 2012 (3,3 millions de dollars), avec une autre réduction de 591 000 \$ due aux prestations moins élevées des régimes de pension à prestations déterminées et à un transfert de 30 000 \$ pour une initiative de transformation de l'administration de la paye. **L'organisme subira une compression budgétaire de 10 % en 2014-2015** (une réduction de 10,6 millions de dollars par année).

**Comme l'indiquait l'analyse budgétaire de l'an dernier, les incidences des compressions se font déjà sentir.** Des postes de visionnement et des cinémas ont été fermés à Toronto et à Montréal, des subventions et les contributions aux « festivals et événements » ont été éliminées (le soutien des coopératives cinématographiques a été maintenu), la taille du soutien des productions indépendantes a été réduite, se traduisant par une diminution de 1 % de leurs budgets de production, des emplois ont été éliminés dans les bureaux régionaux et les locaux à bureaux ont été rationalisés. Ce processus donnera lieu à la suppression de 73 postes (à temps plein et à temps partiel), mais un aspect positif est que le processus de réorganisation devrait créer 12 nouveaux postes. L'organisme s'est également engagé à maintenir ses budgets pour les productions en langue française dans l'ensemble du Canada.

**Téléfilm Canada a également été touché durement par les compressions budgétaires de 2012, qui atteindront un solide 10 % en 2014-2015. Pour 2013-2014, les dépenses diminuent de 6,1 millions de dollars (5,7 %) par rapport au Budget principal des dépenses de l'an dernier.** Les secteurs les plus affligés sont ceux du financement du développement et du soutien de l'industrie audiovisuelle du Canada (baisse de 73,2 millions de dollars à 68,5 millions de dollars) et des services internes (baisse de 12,9 millions de dollars à 12,1 millions de dollars). Une bonne nouvelle notée l'an dernier **a été l'annonce à la fin de l'été dernier que Téléfilm Canada et le Groupe de fonds Rogers avaient conclu un partenariat avec l'ONF en vue du rétablissement du Programme pour le long-métrage documentaire** (avec un budget de 1,5 million de dollars réuni à parts égales par les trois partenaires). En ce qui concerne les incidences sur les effectifs, 16 postes ont été éliminés l'an dernier (11 étaient déjà

vacants ou occupés par des employés temporaires), et il est prévu que trente postes en tout seront éliminés sur trois ans.

## **Publication**

**Édition du livre.** Le **Fonds du livre du Canada** cherche à « assurer le choix et l'accès à des livres d'auteurs canadiens, qui reflètent la diversité culturelle et la dualité linguistique du Canada tant au pays qu'à l'étranger » (site Web du ministère du Patrimoine canadien). Le programme est en deux volets : Soutien aux éditeurs (appui de la production et de la promotion continue de livres d'auteurs canadiens par le biais d'aide financière aux maisons d'édition détenues et contrôlées par des intérêts canadiens) et Soutien aux organismes (appui de la commercialisation et de la promotion des livres d'auteurs canadiens et renforcement de la capacité de l'industrie).

**Le financement du programme est demeuré stable dans le Budget principal des dépenses.** En 2012-2013, il a bénéficié du transfert de 500 000 \$ de plus du Conseil des Arts du Canada dans le budget supplémentaire des dépenses B au titre du Programme national de traduction pour l'édition du livre. Par ailleurs, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, **dans le cadre du soutien annoncé récemment par le gouvernement à l'intention de l'histoire du Canada, le programme recevra 200 000 \$ de plus par année** pour le volet du Soutien aux organismes afin d'appuyer des « projets collectifs axés sur la promotion de livres portant sur l'histoire du Canada » (site Web du ministère du Patrimoine canadien). Pour 2013-2014, le montant total disponible sera 100 000 \$, mais il atteindra jusqu'à concurrence de 200 000 \$ au cours des années subséquentes. Les projets admissibles sont notamment les activités comme les campagnes de commercialisation ciblées, la promotion basée sur les prix pour les livres d'histoire et les plateformes en ligne pour la découverte. Les projets peuvent recevoir jusqu'à concurrence de 75 % du financement pour les dépenses admissibles.

**Même si le Fonds du livre du Canada n'a pas été touché directement par les compressions budgétaires de 2012, il devra être renouvelé en 2014-2015.**

**Édition du périodique.** Le **Fonds du Canada pour les périodiques** « fournit une aide financière aux magazines, aux journaux non quotidiens et aux périodiques numériques canadiens afin de leur permettre de continuer à offrir aux Canadiennes [sic] le contenu que ces derniers désirent lire malgré les désavantages du marché » (site Web du ministère du Patrimoine canadien). Le Fonds inclut trois volets : *Aide aux maisons d'édition*, qui soutient les magazines imprimés et les journaux non quotidiens canadiens; *Innovation commerciale*, qui finance les magazines imprimés de petite et de moyennes tailles et les éditeurs de périodiques numériques; et *Initiatives collectives*, qui finance les organismes pour le renforcement de la capacité de l'industrie. **Le financement total du Fonds du Canada pour les périodiques est demeuré stable en 2013-2014 à 75 millions de dollars – il n'a pas été touché par le budget de 2012.**

**Le fonds recevra aussi jusqu'à concurrence de 375 000 \$ en financement supplémentaire annuel dans le cadre du soutien nouveau de l'histoire du Canada**

**par le gouvernement.** Le financement nouveau a pour objet d'assurer « le soutien et l'accès aux périodiques d'histoire et aux projets de nature historique » par l'entremise des volets Innovation commerciale et Initiatives collectives du programme.

### **Enregistrement sonore**

Le **Fonds de la musique du Canada** poursuit les trois principaux objectifs de la Politique canadienne de l'enregistrement sonore (renforcer la capacité, améliorer l'accès et élargir les possibilités). Comme nous le notions dans l'analyse de l'an dernier, **le Fonds de la musique du Canada a été réduit à la suite du budget de 2012 : le volet Aide aux créateurs du fonds a été éliminé** (le programme soutenait les auteurs-compositeurs, les compositeurs et les paroliers par l'entremise du financement des organismes musicaux sans but lucratif; il était administré par la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) dans le cas du volet de langue anglaise et par la Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec (SPACQ) dans le cas du volet de langue française). **Depuis ce temps, note le Rapport sur les plans et les priorités du Ministère de 2013-2014 du ministère du Patrimoine canadien, le volet Entrepreneurs de la musique, qui finançait les entrepreneurs de la musique et les organismes de services à l'industrie de la musique, a aussi été éliminé.**

Les volets qui restent sont le volet *Nouvelles œuvres musicales* (qui offre aux créateurs et entrepreneurs de la musique des possibilités de produire et de commercialiser des enregistrements sonores canadiens, d'approfondir leur art et d'accroître leur savoir-faire), le volet *Initiatives collectives* (pour soutenir le développement et le marketing du talent canadien) et le volet *Souvenirs de la musique canadienne* (pour soutenir Bibliothèque et Archives Canada dans la préservation des enregistrements sonores canadiens).

**Après ces compressions, le financement du programme a diminué de 25,8 millions de dollars en 2012-2013 à 22,8 millions de dollars en 2013-2014. Le programme doit se terminer en 2014-2015 s'il n'est pas renouvelé.**

### **----- AUTRES DÉPENSES -----**

Le **Programme des célébrations et commémorations** fournit de l'aide financière à une gamme d'organismes admissibles (organismes non gouvernementaux, communautaires, caritatifs et privés, administrations municipales, écoles et conseils scolaires) pour l'organisation d'événements communautaires) entre le 21 juin et le 1<sup>er</sup> juillet, au cours de la période « Le Canada en fête! ». Cette année, le financement du programme est 14,5 millions de dollars, une baisse par rapport au total de 20,8 millions de dollars l'an dernier. Cette baisse est principalement due au financement non renouvelable fourni dans le budget supplémentaire des dépenses B de 2012-2013 pour soutenir le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Coupe Grey (cinq millions de dollars) et pour promouvoir la sensibilisation publique et la participation communautaire aux activités de la Journée nationale des Autochtones (300 000 \$).



**Sport. Le financement du sport augmente considérablement dans le budget de 2013, principalement en raison des Jeux panaméricains et para panaméricains à Toronto en 2015. Par ailleurs, le financement du sport n'a pas été diminué à la suite du budget de 2012. Le Programme d'aide aux athlètes**, qui soutient les athlètes afin d'améliorer leur performance dans les grandes compétitions internationales, a reçu le même financement que lors du dernier exercice : 28 millions de dollars. Le total de 28 millions de dollars pour 2012-2013 incluait un million de dollars de financement supplémentaire reçu dans le budget supplémentaire des dépenses B.

Le **Programme de soutien du sport** a pour objet de développer les athlètes et les instructeurs, d'accroître la participation des Canadiens au sport et de promouvoir les intérêts et les valeurs des Canadiens. Il finance à cette fin les organismes de sport nationaux, les organismes de services multisports et les organismes qui œuvrent dans divers secteurs prioritaires. Le financement du programme a connu une baisse, passant d'un total de 150 millions de dollars l'an dernier à 145,8 millions de dollars cette année. Le programme a reçu un financement supplémentaire de trois millions de dollars dans le budget supplémentaire des dépenses B de 2012-2013 pour ParticipACTION et Le Grand défi Pierre Lavoie, qui font la promotion de styles de vie actifs.

Le **Programme d'accueil de manifestations sportives** soutient « les organismes individuels de sport pour accueillir les Jeux du Canada et les événements de sport internationaux au Canada » (site Web du ministère du Patrimoine canadien). Il a reçu un total de 36,8 millions de dollars de financement l'an dernier, et le financement de cette année a augmenté à 146,1 millions de dollars, en grande partie pour les Jeux panaméricains et para panaméricains de Toronto. Il a reçu un montant supplémentaire de 14,4 millions de dollars dans le budget supplémentaire des dépenses B de 2012-2013 pour les Jeux de Toronto.

**Langues officielles. Les dépenses qui visent à promouvoir les langues officielles du Canada et à soutenir les communautés minoritaires de langue officielle n'ont pratiquement pas changé dans le Budget principal des dépenses de cette année par rapport à l'an dernier. Le programme Mise en valeur des langues officielles**, « qui vise à favoriser chez les Canadiens une meilleure compréhension et appréciation des bénéfices de la dualité linguistique » (site Web du ministère du Patrimoine canadien) a reçu 111,5 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses, le même niveau de financement que l'an dernier. Le **programme Développement des communautés de langue officielle**, qui soutient les communautés de langue officielle minoritaire pour leur offrir « l'accès, dans leur langue, aux services et aux infrastructures communautaires dont elles ont besoin pour se développer et s'épanouir » (site Web du ministère du Patrimoine canadien), a reçu 221,7 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses de cette année, une légère baisse par rapport à 225,1 millions de dollars l'an dernier. Cette baisse est due principalement à la réduction des dépenses pour la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013. Le programme a reçu 5 000 \$ dans le budget supplémentaire des dépenses A de 2012-2013 pour le projet « Gaspesian Memories Collection ».

**Programmes autochtones.** Le **Programme des autochtones** appuie la pleine participation des Autochtones à la société canadienne et la revitalisation de leurs cultures. Les dépenses totales pour ce programme en 2012-2013 étaient 29,1 millions de dollars. Elles ont diminué à 17,5 millions de dollars en 2013-2014 en raison des transferts de volets du programme à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

## Annexe

**Budget du ministère du Patrimoine canadien, de sociétés d'État et d'organismes culturels particuliers, total du Budget principal des dépenses et des Budgets supplémentaires des dépenses A, B et C pour l'exercice 2012-2013 (en millions de dollars)**

Organisme <sup>1</sup>	Budget principal de 2012-2013	Compressions du Budget de 2012 (1,4 %)	Budget supplémentaire A de 2012-2013		Budget supplémentaire B de 2012-2013		Budget supplémentaire C de 2012-2013		Budget total de 2012-2013 <sup>3</sup>
			Transferts nets	Crédits approuvés	Transferts nets	Crédits approuvés	Transferts nets	Crédits approuvés	
Ministère du Patrimoine canadien	1 280,6	(17,8) (1,4 %)	(0,8)	1,3	1	7,5	0,9	0,5	1 251,5
Conseil des Arts du Canada	181,8	-	0,1	-	(0,5)	-	-	-	181,4
CBC/Radio-Canada	1 074,3	(27,8) (2,6 %)	-	-	-	32,2	-	-	1 106,5
Bibliothèque et Archives Canada	117,7	(3,5) (2,7 %)	0,2	-	-	-	0,4	-	118,4
Centre national des Arts	35,6	(0,1) (0,3 %)	-	-	-	-	0,08	-	35,7
Musée des beaux-arts du Canada	48,2	-	-	-	-	-	-	-	48,2
Musée canadien des civilisations	62,5	-	-	-	-	-	-	0,9	63,4
Musée canadien pour les droits de la personne	10	-	-	-	-	46,7	-	-	56,7
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	10	-	-	-	-	-	-	-	10,0
Musée canadien de la nature	33,1	-	-	-	-	-	-	-	33,1

Musée des sciences et de la technologie du Canada	28,9	-	-	-	0,02	-	-	-	28,9
Office national du film	66,8	(0,1) (0,1 %)	-	-	-	-	-	-	66,8
Téléfilm Canada	105,7	(2,7) (2,6 %)	-	-	-	-	-	-	105,7
<b>TOTAL</b>	<b>3 055,2</b>	<b>(52) (1,7 %)</b>	<b>-<sup>4</sup></b>	<b>1,3</b>	<b>-<sup>4</sup></b>	<b>86,4</b>	<b>-<sup>4</sup></b>	<b>1,4</b>	<b>3 106,3</b>

**Nota :**

<sup>1</sup> Ces organismes génèrent aussi des revenus annuels.

<sup>2</sup> Les compressions du Budget de 2012 ont été mises en oeuvre dans certains cas en réattribuant des fonds à l'intérieur d'un organisme pour soutenir les nouveaux crédits ou les transferts dans les Budgets supplémentaires des dépenses.

<sup>3</sup> Les chiffres du Budget total indiqués dans le présent tableau sont ceux qui sont énoncés dans le Budget de 2013. Ils peuvent différer du total du Budget principal des dépenses et des Budgets supplémentaires des dépenses moins les compressions du Budget de 2012 indiquées dans le présent tableau en raison du financement supplémentaire reçu à titre de report et à cause de l'inclusion des fonds reçus pour les dépenses admissibles au titre de la rémunération et des conventions collectives. Certaines compressions du Budget de 2012 ont été mises en oeuvre en réattribuant des fonds à l'intérieur d'un organisme pour soutenir les nouvelles dépenses apparaissant dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les détails des compressions apparaissent dans le corps de la présente analyse.

<sup>4</sup> Les transferts totaux ne sont pas fournis étant donné que certaines de ces dépenses représentent les transferts d'un organisme à un autre à l'intérieur du Ministère ou représentent les transferts qui entrent au ministère du Patrimoine canadien ou qui en sortent pour la programmation dans des secteurs autres que ceux qui sont traités dans la présente Analyse budgétaire (voir la discussion à la Section II de l'analyse pour les détails des transferts).

**Sources :** Gouvernement du Canada; *Budget de 2012-2013, Parties I et II : Le plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal des dépenses*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire des dépenses A de 2012-2013 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire des dépenses B de 2012-2013 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire des dépenses C de 2012-2013 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013*; gouvernement du Canada, *Emplois, croissance et prospérité à long terme : Plan d'action économique de 2012 (Budget de 2012)*.

Budget supplémentaire des dépenses C de 2012-2013.